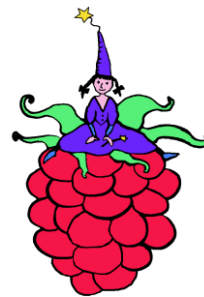


ASSOCIATION FRAMBOISINE

19/05/2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2024

Assemblée Générale



*Psychologue
Lieu d'Accueil Enfants Parents
Crèche d'Iteuil
Crèche de Vivonne
Relais Petite Enfance*

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

Nous tenons tout particulièrement à remercier nos partenaires et nos élus :

- La Caisse d'Allocation Familiale, la Mutuelle Sociale Agricole,
- La Communauté de Communes Des Vallées du Clain,
- La Protection Maternelle et Infantile, le Conseil Général de la Vienne,
- Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine,
- Le cabinet d'expertise-comptable BAKERTILLY,
- Le cabinet de commissariat aux comptes CGPE AUDIT & EXPERTISE,
- L'ACEPP86
- L'ACEPP 17
- ELISFA
- L'association Chat-Perché
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 86
- Les Docteurs Fizelier et Besnier
- La médecine du travail

Pour tout le soutien qu'ils apportent au quotidien, à l'association Framboisine

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION FRAMBOISINE	3
CHARTRE NATIONALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	6
ORGANIGRAMME FRAMBOISINE	7
BUREAU FRAMBOISINE	8
BILAN 2024... UNE ANNÉE CLEF DANS L'HISTOIRE DE FRAMBOISINE	12
PSYCHOLOGUE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024	21
RELAIS PETITE ENFANCE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024	22
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024	36
MULTI-ACCUEIL DE VIVONNE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024.....	41
MULTI-ACCUEIL D'ITEUIL RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024	50
LES MISSIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES	58
BILAN COMPTABLE 2024	60
RAPPORTS COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2024 ...	62
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024	62
COMPTE DE RÉSULTAT 2024.....	63
2025, LES PROJETS :	64
BUDGET PRÉVISIONNEL 2025.....	66
LE MOT DE LA FIN.....	68

L'ASSOCIATION FRAMBOISINE

FRAMBOISINE est une association indépendante de loi 1901 à but non lucratif, créée en juin 2002, par un mouvement parental déterminé à proposer un service multi-accueil petite enfance sur le territoire des Vallées du Clain.

C'est le fruit du travail des bénévoles, soutenus par les partenaires financiers, qui a permis l'ouverture des différents services

- Multi-accueil d'Iteuil le 1^{er} mars 2003,
- Multi-accueil de Vivonne le 1^{er} juin 2004,
- Relais Petite Enfance le 1^{er} mars 2003,
- Lieu d'Accueil Enfants Parents le 1^{er} mars 2003.

Aujourd'hui encore, ces services actifs, s'adressent en priorité aux résidents de la CCVC.

LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'ASSOCIATION

Dans le souci de répondre aux familles en matière de petite enfance, FRAMBOISINE propose 5 services différents :

Les multi-accueils de Vivonne et d'Iteuil sont des structures où l'accueil des enfants (régulier ou ponctuel, à temps plein ou pour quelques heures) est assuré par des professionnels diplômés.

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Il apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporte un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels qualifiés. Il a pour but de favoriser les échanges entre parents et enfants, de sensibiliser les adultes à l'éveil de l'enfant.

Les services d'une psychologue : La psychologue de Framboisine est une personne ressources pour les professionnels et adhérents de Framboisine et joue de ce fait un rôle essentiel au sein de l'association. Elle peut être amenée à recevoir les parents ou assistantes maternelles, sur rendez-vous, pour échanger à propos de questionnements concernant la relation à l'enfant.

En plus des cinq services, nous pouvons compter sur *deux secrétaires* et une responsable associative pour la partie administrative. Elles ont pour objectif de soutenir l'action des bénévoles. Elles assurent différentes tâches de secrétariat courant, mais aussi de préparation de dossiers, et pour la secrétaire comptable, des saisies financières, la gestion des règlements ... toujours en collaboration avec la responsable associative et les bénévoles, en application des décisions du CA ou liées aux valeurs parentales. Elles sont des personnes ressources indispensables pour les bénévoles de l'association. Les différents services sont financés majoritairement par la CAF, la MSA, la CCVC, et le Conseil Régional, à l'exception de l'espace parents, exclusivement pris en charge par la participation des adhérents.

LE MOUVEMENT PARENTAL

Les Adhérents, parents et assistantes maternelles, sont le socle de FRAMBOISINE. Sans eux, sans leur participation, FRAMBOISINE ne peut se revendiquer être une association parentale. **C'est notre force et notre plus-value.**

*La participation parentale donne sens au projet de FRAMBOISINE,
elle pourrait se décrire, mais avant tout, elle se vit.*

C'est l'investissement de ces adhérents qui pérennise FRAMBOISINE.

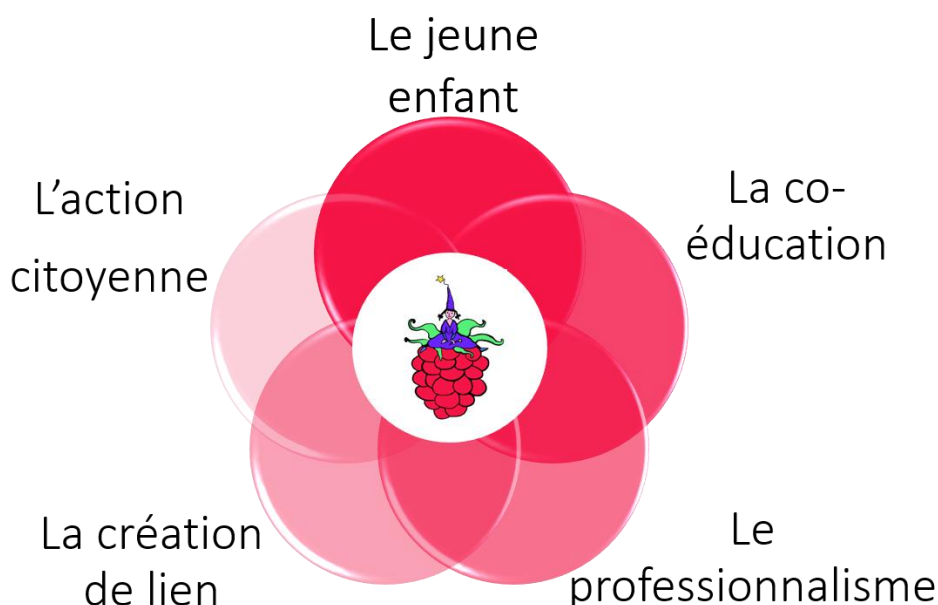
Il est possible de s'investir dans Framboisine de différentes façons et quelle que soit la fréquence de présence de l'enfant :

- En participant au quotidien des structures (accompagnement de sorties, lessives, couture, jardinage, etc.)
- En participant aux commissions ou groupes de travail en place,
- En étant membres du Conseil d'Administration,
- En étant membres du bureau,
- Pour faire partager passions et talents divers



Chacun à sa hauteur peut apporter du temps ou de son expérience à FRAMBOISINE. Cette participation est vitale pour assurer la gestion quotidienne, la mise en place des projets qui animent l'association. Elle nous permet également de défendre le projet petite enfance sur le territoire et auprès de nos partenaires.

Les modalités de participation des parents sont inscrites dans le projet d'établissement et transparaissent notamment dans le **projet éducatif** autour de 5 thèmes :



Ce projet éducatif est garant de plusieurs objectifs : il respecte les 10 points de la charte d'accueil du jeune enfant (charte joint au document ci-après). Il a été retravaillé et mis à jour en 2022 conformément à la loi Norma 2021.

- Accueillir chaque enfant en tenant compte de ses besoins spécifiques (alimentation, repos...) et de son rythme pour permettre son épanouissement.
- Favoriser la démarche de coéducation : les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. La mission des professionnels, qui est de favoriser le respect et les échanges, se fait par l'apport de leurs compétences afin d'être en soutien des parents pour un meilleur accueil de l'enfant. Ils sont les garants de la qualité de l'accueil de l'enfant et les organisateurs de la vie quotidienne au sein des structures.
- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie, mais aussi dans le développement de sa personnalité en lien avec l'exploration du monde qui l'entoure (éveil culturel et artistique, activité motrice...).
- Favoriser l'éveil et la socialisation des jeunes enfants.
- Accueillir chaque famille de façon personnalisée en respectant les diversités sociales et culturelles.

Enfin l'association se fonde sur une démarche de citoyenneté active et solidaire. En effet, des liens se tissent avec différents partenaires présents sur le territoire (ludothèque, bibliothèque, écoles maternelles, fermes pédagogiques, financeurs...).

En tant que structure à gestion parentale, Framboisine véhicule des **valeurs de solidarité** et en ce sens, elle s'est adaptée et continue à s'adapter aux besoins réels des familles par la prise en compte de la conciliation de la vie professionnelle, sociale, familiale et personnelle des parents et de la vie sociale locale. Elle a évolué vers l'ouverture à tous les enfants et leurs familles dans le **respect de leur diversité sociale et culturelle tout en impliquant les parents, les confortant dans leurs compétences.**

CHARTRE NATIONALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation
ou celle de ma famille.**

2

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace** pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

7

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8

**J'ai besoin d'évoluer dans un
environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10

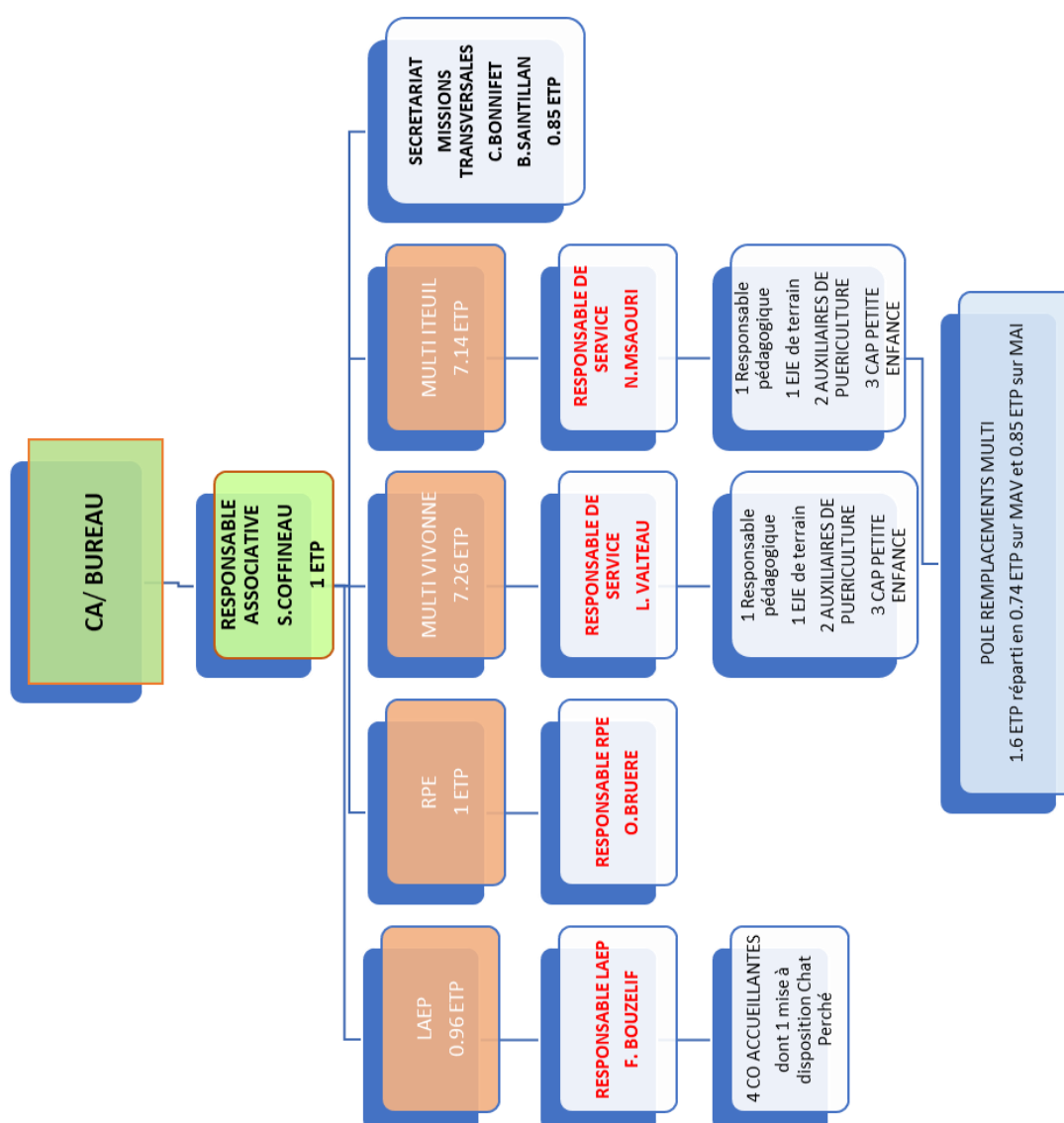
**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées et s'intéressent aux spécificités**
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

ORGANIGRAMME FRAMBOISINE

Au 01 janvier 2025 : 19.81 ETP



BUREAU FRAMBOISINE

Le Bureau de l'Association Framboisine est constitué d'adhérents élus. Ils se réunissent au moins une fois par mois. Le Bureau exécute les décisions et orientations du conseil d'administration. Il lui rend compte de tous ses actes. Les membres élus le sont pour un an minimum. Le bureau est renouvelable tous les ans par le fait des membres sortants.

L'ensemble des postes qui constituent le Bureau de l'Association Framboisine sont en lien constant avec la Responsable associative, les responsables des services, la secrétaire comptable, les salariés, les partenaires...

LES MISSIONS DES MEMBRES DU BUREAU :

CO-PRÉSIDENTS

En coordination avec la Responsable associative

- Répartition des fonctions au sein de l'association et dans ce cadre, le président aide ou supplée les autres parents dans leur fonction.
- Préparation et animation des AG.
- Rédaction du rapport moral d'activité.
- Gestion des relations avec les organismes et partenaires extérieurs (ACEPP 86, CCVC...),
- Participation aux réunions CAF, MSA, CCVC, Commune...,
- Participation aux réunions avec l'expert-comptable pour analyse du compte de résultat et du budget prévisionnel de Framboisine.
- Signature possible des chèques, devis, remboursements de frais et contrats
- Travaille en collaboration avec la responsable associative sur les questions RH (recrutement, remplacement, modification de contrats, congés, entretiens annuels...)
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats

Les co-présidents représentent la crèche dans tous les actes de la vie civile.

VICE-PRÉSIDENT

- Référent Comité Social Economique (CSE) se réunissant une fois par mois.
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats

CO-SECRÉTAIRES

- Prise de note et Rédaction des Comptes-Rendus pour les différents réunions associatives (réunion de bureau, CA, AG, réunion du personnel, etc.)
- Participation possible au recrutement du personnel, aux entretiens annuels
- Participation aux réunions CAF, MSA, CCVC, Commune...,
- Participation aux réunions avec l'expert-comptable pour analyse du compte de résultat et du budget prévisionnel de Framboisine.
- Déclaration à la préfecture

CO-TRÉSORIERIERS

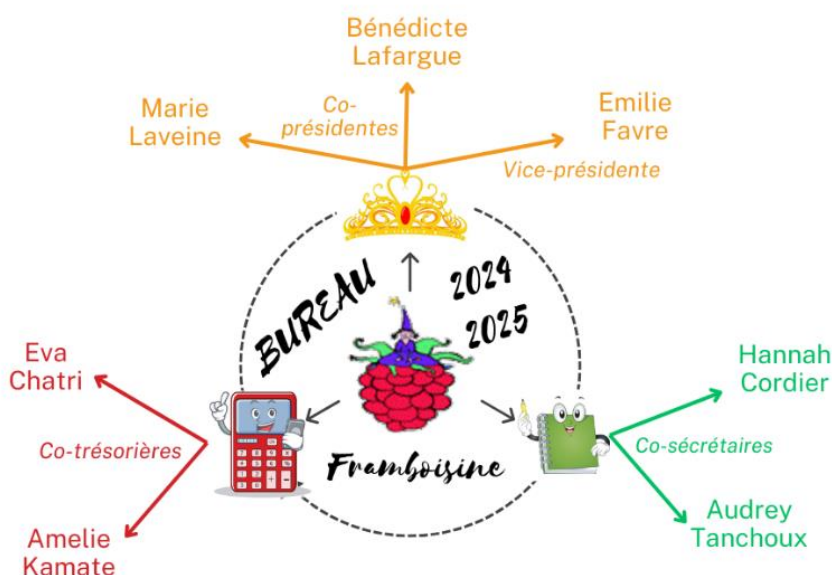
- Suivi de la trésorerie, la comptabilité et les budgets des services,
- Participation à l'établissement du budget prévisionnel au sein de la commission RH/Budget
- Participation aux réunions avec l'expert-comptable pour analyse du compte de résultat et du budget prévisionnel de Framboisine.
- Participation aux réunions CAF, MSA, CCVC, Commune...,
- Demande de subventions diverses,
- Réception et règlement possible de factures,
- Remboursement des frais professionnels et bénévoles,
- Tenue des relevés de banque.
- Virement des salaires des professionnels et des salariés de l'Association,
- Peut effectuer les virements bancaires,
- Relance factures impayées.

COMPOSITION DU BUREAU EN 2024

Le bureau 2023-2024 élu le 11/10/2023 était constitué de Camille Lagrange et Marie Laveine en tant que Co-présidentes + Alexane Michelet en tant que vice-présidente + Thibaud Lamarche, Eva Chatri Emilie Favre et Amélie Kamate en tant que Co-trésorières + Hannah Cordier, Bénédicte Lafargue, Maude Pacotte et Audrey Tanchoux en tant que Co-secrétaires.

Le nouveau Conseil d'Administration a été élu le 17/10/2024. Le Bureau a été renouvelé le 28/10/2024.

Ci-dessous, la liste des membres du CA et du Bureau 2024-2025:



Autres membres du CA :

Julie Savatier, Sandra Thubert,
Elodie Gachet, Caroline Picard

RAPPORT MORAL DE LA CO-PRÉSIDENTE POUR 2024

Rentrer dans le bureau associatif, c'est un engagement envers l'Association qui permet de prendre part au fonctionnement de Framboisine.

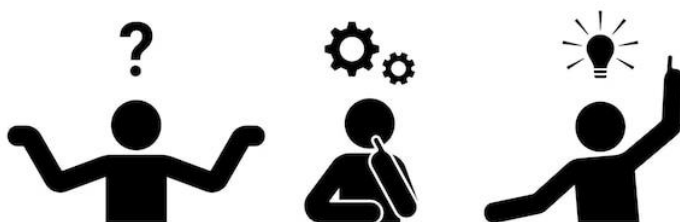
Cet engagement demande du temps mais c'est un temps :

- Nécessaire pour la pérennité de notre association à gestion parentale ;
- Qui se partage entre tous les membres (autrement dit plus on est nombreux, plus on peut faire de choses et se partager les tâches / projets) ;
- Qui permet de comprendre le fonctionnement des services de l'Association et d'échanger avec d'autres parents et les professionnels ;
- Où il est possible de proposer de nouvelles idées / projets pour nos enfants.



Il n'est pas toujours évident pour nous, en tant que parents ne travaillant pas forcément dans le domaine de la petite enfance ou dans la gestion des ressources humaines, d'avoir connaissance de l'ensemble des directives à suivre, des projets à mener au niveau des différents services de Framboisine.

Au cours de l'année 2024, le Bureau s'est réuni chaque mois afin d'avoir un temps de travail avec la Responsable associative qui a, elle, une maîtrise plus complète de ces sujets.



L'ensemble des sujets abordés* sur cette année 2024, qu'ils soient « sympas » ou plus « sérieux », « faciles » ou « compliqués » à traiter, nous ont permis d'en savoir davantage sur le fonctionnement de l'Association, de donner notre avis en tant que parents employeurs, d'apporter des réponses, des solutions ou des propositions.

***Voir plus loin le « Bilan de l'année 2024 ».**



Ces réunions de bureau nous permettent de faire des propositions et de prendre des décisions les plus adaptées possibles en prenant en compte les différents éléments : la réglementation / la convention / la pérennité de l'Association / les souhaits des professionnels.

L'engagement parental ne doit pas être représenté uniquement par le Bureau et le Conseil d'Administration.

La participation de chacun, à sa hauteur et en fonction de ses disponibilités et envies, est importante ! Il n'y a pas de « petite » participation, cela sera toujours un + pour l'Association.

Ainsi, l'Association Framboisine a proposé en 2023 (et cela perdure en 2024) de se retrouver en petits groupes (commissions) pour des temps d'échanges, de réflexions ou de développement de projets.

Ces groupes ont pour objectifs de réunir aussi bien des adhérents (parents ou assistants maternels) que des professionnels. Ces temps ont pour objectif de réfléchir tous ensemble à des sujets qui nous tiennent à cœur, mais ils ont également vocation à créer du lien, des temps conviviaux entre tous. Ces commissions sont ouvertes toute l'année, il est tout à fait possible de n'y participer qu'à un moment et de changer de commission en fonction des sujets qui y sont abordés.



Plus de détails sur les commissions dans le Bilan global 2024(partie IV).

Enfin même en ne devenant pas membre du CA, ni du bureau ni d'une commission, il y a encore pleins d'autres possibilités de s'engager dans l'Association (accompagnement d'une sortie, lessive, couture, jardinage, partage d'une lecture, etc.). C'est vraiment un atout de pouvoir participer, même un tout petit peu, au quotidien de nos enfants.

Face à la l'absence d'engagement des familles, le constat nous a emmené à réinterroger le modèle associatif en AGE début décembre 2024.

Voir le détail dans le Bilan global 2024 (partie II + partie VI)

Transférer la gestion des services de l'Association Framboisine, cela ne veut pas dire que les parents ne pourront plus du tout s'investir mais il va falloir retravailler la place des parents au sein des services.

BILAN 2024... UNE ANNÉE CLEF DANS L'HISTOIRE DE FRAMBOISINE

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : ECOUTER ET ACCOMPAGNER

→ Des temps d'échanges et de coordination

Tout au long de l'année des temps d'échange, et de réflexion ont été organisés. Entre autres, on retrouve :

- Des temps de coordination responsable/ Co président
- Des réunions de bureau (une par mois)
- Des conseils d'administration (un tous les deux mois)
- Deux Assemblées Générales + 1 Assemblée Générale Extraordinaire
- Des commissions réunissant l'ensemble des acteurs de Framboisine
- Deux réunions du personnel : l'une en juillet (le 08), l'autre en novembre (le 21)

Ces temps de travail sont importants, ils permettent de faire un point sur les dossiers en cours, d'aborder les questionnements du moment de transmettre les éléments (administratifs ou juridiques) et surtout d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la gestion de l'association.

→ Une nouvelle fois, une année marquée par des professionnels en proie à des soucis physiques (TMS en grande partie) et des difficultés de recrutement

- Sur les deux crèches, plusieurs professionnels ont dû s'arrêter pour des périodes plus ou moins longues en raison de soucis physiques. Les temps partiels thérapeutiques qui en découlés ont demandé un effort important de la part des équipes car les remplaçants n'ont pas toujours été faciles à trouver. A l'heure où nous parlons de pénibilité, le travail en crèche en est l'exemple type.
- Depuis deux ou trois années maintenant, nous rencontrons d'énormes difficultés de recrutement surtout sur certains métiers qui se retrouvent en tension. Les diplômés d'Auxiliaire et d'EJE sont très rares sur le marché de l'emploi.

→ La formation des professionnels

La formation des professionnels fait partie intégrante des engagements de Framboisine, c'est pourquoi nous avons toujours préservé le choix d'investir budgétairement sur la formation, en soutenant les professionnelles dans leur demande de montée en compétences.

En 2024, pour répondre à des besoins de réorientation professionnelle Framboisine a fait le choix de valider des demandes de bilan de compétence. Ainsi à Iteuil, trois bilans de compétence ont été réalisés et suivis de 3 demandes de formation (dossier transition pro). A Vivonne, un bilan de compétence est en cours de réflexion et une professionnelle a fait le choix de solliciter une formation pour reconversion.

A l'heure où les professionnels peuvent arriver à un stade de fatigue physique et parfois psychologique important, le bilan de compétence est un des leviers qui permet à chacun de faire le point et de trouver une autre source de motivation.

A noter, les deux responsables des crèches ont validé chacune le diplôme pour lequel elle suivait une formation, le CAFERUIS pour Lise et le diplôme de Conseiller en insertion professionnelle pour Nadia.

Enfin, comme tous les ans, les responsables des crèches et la responsable associative ont toutes pu bénéficier d'une formation dispensée par Philippe Dupuy de l'ACEPP portant sur les actualités du moment. Celle-ci a eu lieu le 5 novembre dernier.

→ Travail autour d'une nouvelle organisation des temps de réunion pour les professionnels

Depuis quelques temps et surtout post crise sanitaire, le constat a été fait, qu'il était de plus en plus difficile de réunir l'ensemble des professionnels sur des temps de réunion après 18h30. On ne peut que comprendre les professionnels. En effet, qui souhaiterait retourner sur son lieu de travail après une journée de 9 ou 10 heures de présence effective auprès des enfants ? Et pourtant ces temps de réunion sont plus que nécessaires puisqu'ils permettent la prise de recul et de réflexion garante d'un accueil de qualité.

Afin d'améliorer simultanément la qualité de vie familiale celle reliée à la vie professionnelle, nous avons donc réfléchi à une autre organisation des réunions.

Cette réflexion a abouti à une proposition de mise en place des temps de réunions en journée et non uniquement en soirée (Temps de formation collective, APP, réunion d'équipe...). Ainsi, depuis avril 2024, des journées ou demi-journées pédagogiques ont été expérimentées, un peu sur le même modèle que les mercredis pédagogiques que l'on retrouve à l'école. Un calendrier a été établi en début d'année scolaire et a été transmis à l'ensemble des familles pour une meilleure organisation de chacun.

Les 1eres demi-journées ont eu lieu à Vivonne le 5 avril et à Iteuil le 8 avril.

En matérialisant un temps de réunion en journée, nous espérons que cela facilitera les temps d'échanges en équipe et améliorera la communication.

Objectifs :

- Limiter les réunions en soirée.
- Travailler à une nouvelle organisation des temps de réunion (programmation en amont des temps d'APP, des réunions d'équipe, ...)
- Redonner une nouvelle impulsion au travail en équipe,
- Remotiver les professionnels qui s'essoufflent à revenir pour des réunions en soirée.
- Favoriser les échanges entre les services de Framboisine
- Possibilité d'avoir accès à plus de formations collectives

Ce travail s'inscrit d'ailleurs dans la continuité des préconisations au niveau de nos partenaires puisque la CAF financera à partir de 2024, 3 journées pédagogiques par an. L'objectif à court terme étant de financer plus largement les temps de réflexion pédagogiques des professionnels et ainsi de miser sur

la qualité d'accueil. Ces préconisations font suite fin juin 2023 au rapport de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales) qui faisait état d'un nombre important de points négatifs quant aux pratiques des établissements d'accueil.

→ **Mise en place des comptes épargne temps**

En juin 2023, l'association a décidé de permettre à chaque salarié de pouvoir ouvrir un compte épargne temps.

Le travail de réflexion et l'écriture de l'accord d'entreprise ont été finalisés en juillet 2024. Ainsi, le 31 août 2024 (fin de la période de référence), chaque professionnel a eu le choix d'ouvrir un compte épargne temps.

10 salariés ont choisi de se saisir de cette opportunité.

→ **Application du nouveau système conventionnel de classification et de rémunération**

Rappel : Pourquoi un tel changement ?

Les chapitres de la convention collective Alisfa relatifs à la classification et rémunération étaient en place depuis plus de 20 ans. Seules quelques modifications avaient été apportées au fil des années sur la valeur du point et la Rémunération Minimum de Branche (RMB). Les dispositions étaient devenues obsolètes et ne répondaient plus aux besoins de la branche et de notre secteur.

Quels sont les objectifs de ce changement ?

- Un des enjeux est de renforcer l'attractivité de nos métiers et ainsi apporter une réponse aux difficultés de recrutement et de maintien dans l'emploi.
- Augmenter les plus bas salaires et valoriser les cœurs de métiers
- Favoriser l'équité via la disparition de la RMB et de la RIS
- Compenser en partie la perte de pouvoir d'achat en lien avec l'inflation

Après plus de deux ans de négociations, l'avenant n°10-2022 a donc été signé par le syndicat d'employeur Elisfa et la CFDT Santé Sociaux.

Ainsi, les services dépendant de la convention ALISFA se trouvent dans de réviser leur système de classification et de rémunération.

Le nouveau système de classification et de rémunération est applicable depuis le 1er janvier 2024.

Quelles sont les grandes évolutions apportées depuis ce 1er janvier 2024 ?

- Le RMB (revenu minimum de branche) et la RIS (revenu individuel du salarié) ont été supprimés. Ils sont remplacés par l'acquisition de points de compétences, de formation et d'ancienneté.
- La liste des emplois repère et des emplois assimilés a été revisitée. La révision quinquennale a disparu, mais la pesée sera évaluée à chaque entretien annuel.
- Ce passage va de fait engendrer un impact sur la masse salariale globale, puisque sur la totalité des salaires, on enregistre une hausse de +5.6% des salaires. Cette hausse est de + 10.06% à

l'échelle du territoire. Ceci ne veut pas pour autant dire que les professionnels de Framboisine n'ont pas été augmentées comme il se doit mais il traduit plutôt les efforts qui avaient déjà été réalisés en 2022 et qui ainsi ont quelque peu lissé cette augmentation.

- Toutes les pesées ont été revues
- L'ensemble des pesées attribuées aux professionnels de Framboisine se situe dans la moyenne haute
- L'objectif d'augmenter les plus bas salaires a été respecté puisque ceux-ci ont évolué en moyenne de 7.12 % à 10.5%
- Le passage a bien été effectif sur la paye du mois de janvier 2024 (ce qui n'était pas forcément acquis du fait que l'ensemble des logiciels de paie devaient se mettre à jour malgré l'arrivée des informations parfois tardive de la part du national).

2. ETAT DES LIEUX ASSOCIATIF

Durant le 1er semestre 2024, nous avons été amenés à dresser un état des lieux associatif justifié par plusieurs points d'alerte importants.

Etat des lieux financiers :

En 2023, le bilan avait fait état d'un déficit de 111 000 euros, le premier à cette hauteur-là pour Framboisine. Nous sortions, en effet « des années COVID » où le « quoi qu'il en coûte » nous avait octroyé des subventions qui n'ont fait que masquer la réalité de notre budget.

En 2022 et 2023, les mesures prises pour relancer l'attractivité de nos métiers ont eu un réel impact sur le budget de l'Association (comme pour l'ensemble des crèches d'ailleurs) puisque la revalorisation des salaires a fait exploser la masse salariale. A Framboisine, nous sommes passés de 482 100 euros bruts en 2021 à 644 500 en 2024 soit + 162 000 ou + 33% en 3 ans (sachant qu'en 2021 le poste de coordinatrice était déjà en place).

Début 2023, Framboisine disposait d'un fonds de roulement conséquent (6 mois) qui lui permettait d'absorber deux ou trois années de déficit sans mettre en danger le fonctionnement des services et le paiement des charges.

Cependant, la conjoncture laisse penser que ce déficit risque de devenir la règle.

Le point au 31 08 24 réalisé par la comptable n'était pas positif du tout. En effet, en 8 mois de fonctionnement, l'association était déjà déficitaire de 54 000 euros ! En proratisant sur 12 mois, on arrivait à un déficit de 81 000 euros en tout au 31 12 2024. Le déficit sera finalement de 83 000 euros.

La situation avait été anticipée puisque :

- Nous avons sollicité 283 000 de subvention 2024 auprès de la CCVC. Elle en a accordé 253 000.
- Un rendez-vous alertant du problème financier avait déjà été sollicité en novembre 2023.

Ainsi, même si nous avons présenté un budget équilibré, nous partions avec un déficit connu.

- A cela on rajoute une perte de vente d'heures de 12 000 euros sur la crèche d'Iteuil (31 08 24)
- Un surcout lié aux arrêts de travail de 10 000 (au 31 08 24)
- Le double poste sur le LAEP (retour de Fred) = doublure qui nous a coûté 5000 euros.

A ces constats, on ajoute les postes dit « pilotes » du service administratif qui ne sont en aucun cas financés et qui représentent de fait un surcout en masse salariale. Or, il n'est pourtant pas envisageable à ce stade de se passer de ces postes. Ceux-ci répondent en effet, à des missions importantes que les administrateurs ne peuvent assumer car elles se rapportent à la gestion d'une petite entreprise.

L'objectif fin aout / début septembre 2024 est donc d'anticiper une situation de crise qui risquerait de mettre en péril le fonctionnement des services et l'emploi des professionnels.

La responsable associative a donc pris la décision de lancer l'alerte en septembre et ce en direction de l'ensemble des acteurs et partenaires.

- en réunion de bureau (30 09 2024)
- avec la CAF, l'expert-comptable et le commissaire aux comptes (courant septembre)
- avec la communauté de communes (7 10 ; 14 10 et 9 12 24)
- en conseil d'administration (4 11 24)
- en CSE (début octobre et le 18 12 24)

L'ensemble des protagonistes ont salué la démarche et ont jugé la situation critique.

Il est acté que l'on ne peut pas arriver sur un stade où l'on ne pourra pas prendre de décision de façon objective et risquer de se trouver au tribunal judiciaire.

4 scénarios ont alors été développés et débattus :

1. On ne fait rien et dans ce cas dans 2 ans c'est **dissolution** de l'association par la procédure de liquidation judiciaire
2. On scinde en **deux associations** plus petites Vivonne / Iteuil et services associés (RPE/LAEP)
3. La **CCVC récupère une structure** en gestion directe avec ou sans les services associés et la **deuxième partie reste association parentale**
4. La **CCVC récupère la gestion de tous les services** de l'association

À la suite des différents échanges il en ressort que :

- L'option 1 n'est pas envisageable,
- L'option 2 pose des questionnements sur le bénévolat,
- L'option 4, si prise en charge de l'ensemble de Framboisine serait plus lourde pour la communauté, bien que cela peut être progressif.

→ Etat de lieux en termes d'engagement associatif

Force est de constater qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser les adhérents sur la gestion associative.

Lors de l'assemblée générale du mois d'Octobre dernier (17 10 24), seules 5 familles nouvelles ont assisté à la réunion, 11 personnes se sont présentées pour entrer au conseil d'administration (sur une centaine d'adhérents), aucune personne nouvelle n'a souhaité faire partie du bureau...le bureau est donc constitué de 7 adhérents seulement.

L'AGE du 3 12 2024

Pour donner suite à ces éléments de diagnostic, il a été décidé de donner la parole aux adhérents d'abord à travers un sondage diffusé en ligne, puis lors d'une AGE (3 12 2024).

- Concernant le sondage : 99 réponses ont été enregistrées (22 professionnels et 77 adhérents). Les résultats sont différents selon si on est professionnel ou adhérent :
- 59% des professionnels souhaiteraient voir le modèle associatif perdurer mais en scindant l'association en 2.
- 69% des adhérents se prononcent en faveur d'une dissolution partielle voir totale de l'association.
- Lors de cet AGE, 31 adhérents sont présents, ce qui pose une nouvelle fois la question de l'investissement associatif. La question posée aux adhérents quant à l'avenir de l'association et de sa structuration était la suivante :

1. Soit, nous continuons de fonctionner sur le modèle de la crèche à gestion parentale. Cela signifie que nous serons amenés à dissoudre l'Association telle qu'elle existe actuellement pour reconstruire deux associations bien distinctes gérées par deux bureaux différents.
2. Soit, nous nous orientons vers un travail avec la CCVC pour une réorganisation allant vers une absorption progressive de l'ensemble des services de l'Association.

Le vote des adhérents orientera, à la majorité, 18 votes pour une absorption progressive des services par la CCVC contre 16 pour une scission de l'association en 2.

Cette décision a été portée officiellement à la connaissance des élus le 9 décembre et marque ainsi un tournant dans l'histoire de Framboisine.

3. ELARGISSEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURES

→ Depuis quelques temps déjà, nous avons des retours comme quoi les horaires (d'ouverture surtout) ne correspondaient pas vraiment à la réalité des besoins des familles du territoire.

En effet, si on regarde la distance qui sépare Iteuil et surtout Vivonne du centre de Poitiers, cela peut être un critère de choix rédhibitoire pour certaines familles.

Dans un contexte de baisse de natalité qui n'épargne pas le département de la Vienne, il est primordial pour notre association d'être vigilante à répondre à ces besoins. L'objectif étant d'éviter que la liste d'attente ne se réduise trop.

Ainsi, lors du 1er semestre 2024, il a été demandé à la responsable du RPE de sonder les familles qui se manifestaient pour la rentrée de septembre 2024.

→ Le résultat fut sans appel, sur 32 familles sondées, 17 se montrèrent très favorables à l'ouverture à partir de 7h30.

→ L'enjeu était donc bien de répondre à un besoin important des familles du territoire.

→ Le bureau a de fait validé le principe lors de la réunion du 20 mars 2024.

Les démarches ont également été validées par nos financeurs dont la CAF et la CCVC. Le projet était justifié puisqu'il répond à un besoin évident.

Madame Micault en charge de la petite enfance sur le territoire s'y est montrée favorable.

L'AG du 16 mai 2024 a validé le fait d'élargir les horaires d'ouverture des crèches à compter du 1er septembre 2025. Ainsi celles-ci ouvriront à 7h30 et non plus à 8h.

4. TRAVAIL AUTOUR DES COMMISSIONS

→ À la suite d'une décision de bureau, les commissions ne sont plus obligatoires pour les professionnels, nous avons fait le pari de miser sur l'adhésion personnel.

→ L'objectif étant que chacun ne se sente pas « enfermé » dans un groupe de travail mais puisse intervenir en fonction des projets du moment et aussi de ses disponibilités personnelles. Ainsi telle ou telle personne pourra participer sur plusieurs commissions dans une même année.

➤ La commission communication :

La commission communication s'est réunie officiellement 5 fois en 2024 : janvier, mars, juillet, septembre, novembre. Il y a eu aussi un ou deux séances de relecture des articles de la Newsletter qui n'ont pas fait l'objet d'un CR dédié.

Un travail très important a été mené sur le site internet. Celui-ci a été entièrement retravaillé tant sur son contenu que dans sa structure. La commission communication a finalisé ce travail durant l'été et a officialisé le « nouveau » site internet à la rentrée de septembre.

Le site internet présente les généralités de fonctionnement de l'Association et des différents services.

Des mises à jour sont à faire :

- Annuellement : nouveau Bureau / Conseil d'Administration
- Mensuellement : les menus
- Dès que nécessaire : publication d'une actualité dans le bandeau dédié sur la page d'accueil / modification prévues sur le fonctionnement de l'Association (exemple : les horaires d'accueil qui sont amenés à évoluer), ...

La commission communication s'occupe des mises à jour « logiciel » ou des « extensions ».

Des mises à jour ont également été demandées sur le site internet de la Communauté de Communes pour être en cohérence avec le nouveau site internet de l'Association et les nouvelles adresses mail de contact.

La commission communication a poursuivi **la préparation et la publication des Newsletters**. 3 Newsletters ont été envoyées : en avril, en juin, en octobre. Nous avons des bons retours des familles sur ces Newsletters.

Des articles ont également été transmis aux Mairies d'Iteuil et Vivonne pour leurs **bulletins municipaux** :

- Article sur le LAEP : janvier pour Vivonne / décembre pour Itueil
- Article sur la participation du RPE à la Grande Lessive : juin pour Itueil

A la fin de l'année 2024, nous ne sommes plus que 5 en Commission Communication contre 12 membres en janvier. Cela est suffisant pour faire vivre la Commission Communication maintenant que le « gros » travail sur le site internet a été terminé et que le système de préparation des Newsletters est bien pris en main. Nous avons cependant besoin que les services qui n'ont pas une personne membre de la commission communication continue à nous fournir des informations pour la Newsletter afin que chaque Service y soit représenté.

La Commission Communication poursuivra en 2025 le suivi du site internet (mises à jour nécessaires + actualités), la préparation et la publication des Newsletters. Un nouveau sujet de travail a été soulevé en 2024 et sera traité en 2025 : la signalétique d'accès crèche/LAEP/RPE.

➤ La commission développement durable :

Deux réunions cette année : la 1ère le 7 mars et la 2ème le 23 mai.

Ces deux réunions nous ont permis de faire état des lieux de ce qui était déjà pratiqué à Framboisine ou pas et des axes de travail prioritaires à développer.

Lors de la réunion du mois de mai, nous avons eu l'opportunité d'échanger avec Madame FEINTRNEIE, chargée de mission à la transition écologique CCVC. Elle a évoqué entre autres avec nous :

- Le Label Eco crèche
- La possibilité de travailler dès le plus jeune âge à la sensibilisation à la nature
- Le fait de revenir sur les fiches techniques des produits utilisés en entretien et nous questionner sur la pertinence de leur utilisation
- L'axe gestion des déchets
- L'axe économie d'énergie

En conclusion, on peut dire que l'association est déjà très sensibilisée aux problématiques de transition écologique. On ne peut que poursuivre dans ce sens et sans doute encore nous améliorer notamment sur tout ce qui gravite autour de l'utilisation des produits d'entretien.

En concomitance avec cette commission, les ateliers cousette ont redémarré depuis la rentrée de septembre :

- Le raconte tapis est quasi terminé, les ateliers couture ont, en effet, permis de poursuivre la fabrication du « raconte tapis ». Ce tapis étant conçu avec plusieurs éléments de l'histoire roule galette.
- Les participants sont en train de reconstituer le stock de lingettes lavables pour les enfants et également de préparer une couverture lestée.

➤ La commission « Vide ta chambre » :

Cette année, à la suite du sondage réalisé auprès des adhérents et des professionnels, il a été décidé de se lancer dans l'organisation du 1er vide ta chambre de Framboisine 😊. Ainsi depuis la rentrée de septembre, un petit groupe travaille à sa mise en place.

Celui-ci aura lieu le samedi 24 mai 2025 de 9h à 17h à la salle des fêtes d'Aslonnes

5. PARTENARIAT

→ Partenariat avec l'ACEPP 86

Pour information, vous pouvez consulter une petite vidéo autour des missions de l'ACEPP 86 via ce lien :

<http://www.acepp.asso.fr/acepp-86/?PagePrincipale>

L'ACEPP 86 est une ressource importante que ce soit pour les administrateurs que pour les professionnels. Yasmina en était sa coordinatrice jusqu'en fin janvier 2024. Elle a choisi de partir vers d'autres projets professionnels. Nous la remercions de son investissement.

Depuis son départ, l'ACEPP 86 a rencontré des soucis financiers. Yasmina n'a pas été remplacée et l'ACEPP86 telle que nous la connaissions n'existe plus. Les adhérents qui le souhaitaient ont décidé de créer le collectif 86. Pour tout ce qui est des accompagnements, c'est l'ACEPP nationale qui a pris le relais.

→ Continuité de travail avec la collectivité et la CAF

Continuité de la collaboration du travail :

- Avec la communauté de communes des Vallées du Clain qui nous suit financièrement, reconnaît et permet le maintien de la qualité d'accueil au sein des différents services. Bienvenue à Christel CHANTELARD qui a succédé à Valérie VALLEE en qualité de coordinatrice petite enfance sur le territoire.
- Avec la CAF qui nous accompagne régulièrement dans les évolutions du cadre réglementaires en lien avec les prestations de services.

PSYCHOLOGUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Depuis le 1er septembre 2022, Lydie GUESNE, de formation psychologue, est en poste de psychologue de l'association.

Ses missions :

- Observer les enfants sur des temps du quotidien,
- Accompagner les équipes dans leurs questionnements,
- Recevoir les familles en entretien individuel
- Proposer des soirées d'informations et d'échanges répondant aux besoins des uns et des autres.

La présence d'une psychologue au sein de Framboisine est un réel plus dans l'accompagnement à la parentalité mais aussi dans les pratiques des professionnels.

Pour raison personnel, Lydie a dû arrêter son activité courant mai 2024 et par la suite a démissionné (octobre 2024).

Son poste à ce jour n'a pas été remplacé.

RELAIS PETITE ENFANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



LE RPE, C'EST QUOI ?

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil (Loi ASAP de décembre 2020), les missions des Relais Petite Enfance ont été élargies. Ces derniers deviennent des points de référence et sources d'informations sur l'ensemble des modes d'accueil pour *les parents et les professionnels*.

Un référentiel national, élaboré par la CAF, précise aujourd'hui que les missions des RPE sont :

- L'accompagnement des **familles** : dans la recherche d'un mode d'accueil, dans l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel,
- L'accompagnement des **professionnels de l'accueil individuel** dans leurs pratiques professionnelles et dans leur employabilité.

Ce référentiel précise les 3 missions renforcées encouragées et financées par la branche famille qui sont la mission de guichet unique, la proposition d'analyse des pratiques professionnelles pour les utilisateurs, ainsi que la promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel.

LES MISSIONS DU R.P.E SELON L'ARTICLE D.214-9 DU CASF :

1° Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le comité départemental des services ;

2° Offrir aux assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;

3° Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile ;

4° Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir sur le site « monenfant.fr »

5° Informer les parents, ou les représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins en tenant compte des orientations définies, le cas échéant, par le comité départemental des services aux familles.

L'ORGANISATION DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est donc un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les familles et les professionnels, animé 35h/semaine, par **Ophélie BRUERE**, éducatrice de jeunes enfants, sur le poste depuis le 24 novembre 2021 (auparavant co-responsable technique à la crèche de Vivonne).

Cette dernière a choisi un nouvel horizon professionnel pour 2025 en prenant un congé sans solde du 10 mars 2025 au 29 août 2025 est donc remplacée par **Zoé MARTINIERE**, éducatrice de jeunes enfants, sur le poste depuis le 26 février 2025 (auparavant adjointe de direction en crèche privé).

La moitié du temps consiste à proposer des **temps collectifs** sur les communes d'Iteuil et de Vivonne, à destination des assistants maternels adhérents et des enfants dont ils/elles ont la garde. Ces temps collectifs permettent aux professionnels de se rencontrer et d'échanger dans un lieu adapté aux besoins des enfants, et par conséquent de se professionnaliser. De plus, ils favorisent la socialisation des enfants d'âge préscolaire et l'ouverture vers le monde extérieur.

L'autre moitié du temps de travail se partage de la sorte :

- **Des permanences**, à destination des professionnels pour des questions relatives au métier, aux conditions d'exercice etc... mais aussi à destination des familles en recherche d'un mode de garde, ayant des questions en lien avec leur statut d'employeur etc...
- **Du temps administratif** pour la gestion du service dans sa globalité
- **Des réunions ou rencontres**, afin d'entretenir le réseau partenarial et d'avancer sur les projets.

ACTIVITÉ DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance participe à l'observatoire du territoire en tenant des statistiques alimentant le diagnostic petite enfance. Ceci est un travail de longue haleine pour la responsable puisque des statistiques annoncés un jour peuvent être différents le lendemain.

Au regard du tableau présenté ci-dessous, nous pouvons dire que la tendance entre l'offre et la demande (entre les places chez les assistants maternels et les enfants ayant besoin d'un mode de garde) est à l'équilibre mais ce constat ne tient pas compte des paramètres suivants qui viennent brouiller les informations :

- De nombreux AM agréés n'exercent pas
- Des AM en activités ne souhaitent pas être au complet (vieillesse de la profession, horaires des familles qui évoluent vers de l'atypique) donc les places sont comptées dans les statistiques mais jamais pourvues
- Certains AM imposent aux familles des horaires qui ne peuvent correspondre aux besoins des ces dernières (ne pas travailler le mercredi, terminer avant 18h, prendre 8 à 10 semaines de congés/repos ...) ce qui oblige les familles à chercher hors territoire
- De nombreuses familles de communes hors territoire (ex : Valence en Poitou, Celles Levescault, Aslonnes, Ligugé, Voulon, Coulombiers etc.) emploient des assistants maternels, et « prennent les places » des enfants du territoire car le bassin d'emploi se situe autour de Poitiers et Vivonne/Iteuil sont des lieux de passage.

Quelques chiffres concernant l'année 2024 :

L'offre et la demande en 2024 sur le RPE de Framboisine							
Communes	Château Larcher	Iteuil	Marçay	Marigny Chémereau	Marnay	Vivonne	Total sur le territoire
Nbre d'AM agréés au 31/12/24	5	11	7	6	0	37	66
Nbre d'AM en activité au 31/12/24	3	10	6	4	0	32	55
Places effectives	19	40	25	21	0	139	244
Places réelles	11	37	21	14	0	113	196
Nbre de naissance	3	23	14	5	2	32	79

Il est à noter une augmentation de la natalité sur 2024 sur le territoire de Framboisine (68 en 2023 contre 79 en 2024). En parallèle, en 2024 une assistante maternelle du territoire a rejoint la MAM'Zelles ouverte depuis septembre 2023 sur Vivonne (avec une seule assistante maternelle à l'ouverture) et 2 nouvelles assistantes maternelles se sont installées (une nouvelle agréée et une arrivée). Une assistante maternelle agréée en 2023 a également commencé son exercice sur Marigny-Chemereau. Ceci contrebalance un peu les départs en retraite et les arrêts de la profession qui sont au nombre de 8 entre décembre 2023 et décembre 2024.

En 2024, le RPE a été ouvert 219 jours, soit environ 2300 heures (selon le tableau de bord saisi dans le logiciel INOE)

▪ Les temps collectifs et leur fréquentation :

90 temps collectifs ont été proposés par le RPE en 2023, sur les communes d'Iteuil les lundi et jeudi et de Vivonne (dans les locaux de l'ALSH l'Anjouinière) les mardi et vendredi, ouverts de 9h à 11h30.

A cela se sont ajoutés **18 séances avec intervenant extérieur :**

- **7 séances d'éveil musical** de janvier à juin dont la finalité du partenariat a eu lieu en juillet lors de la fête de l'été du relais où la musicienne était présente.
- **9 séances de Gym** avec le CEP Poitiers, dont 3 ont été mutualisées avec la crèche d'Iteuil à l'automne.
- **2 séances médiation animale** sur le thème de Noël.



Le RPE a aussi proposé **12 sorties**, qui quant à elles sont, en fonction du lieu et des possibilités d'accueil ouvertes aux familles adhérentes. Une d'elle a eu lieu au Bois de Givray en mutualisation avec le RPE de Ligugé.

Lors de ces temps, **29 assistants maternels** différents ont participé, ce qui représente **110 enfants** (contre 19 et 60 en 2021 & 25 et 88 en 2022 & 30 et 104 en 2023). La fréquentation des assistants maternels au relais petite enfance est donc en hausse puisque **53% des professionnels en activité au 31/12**.

▪ Les permanences

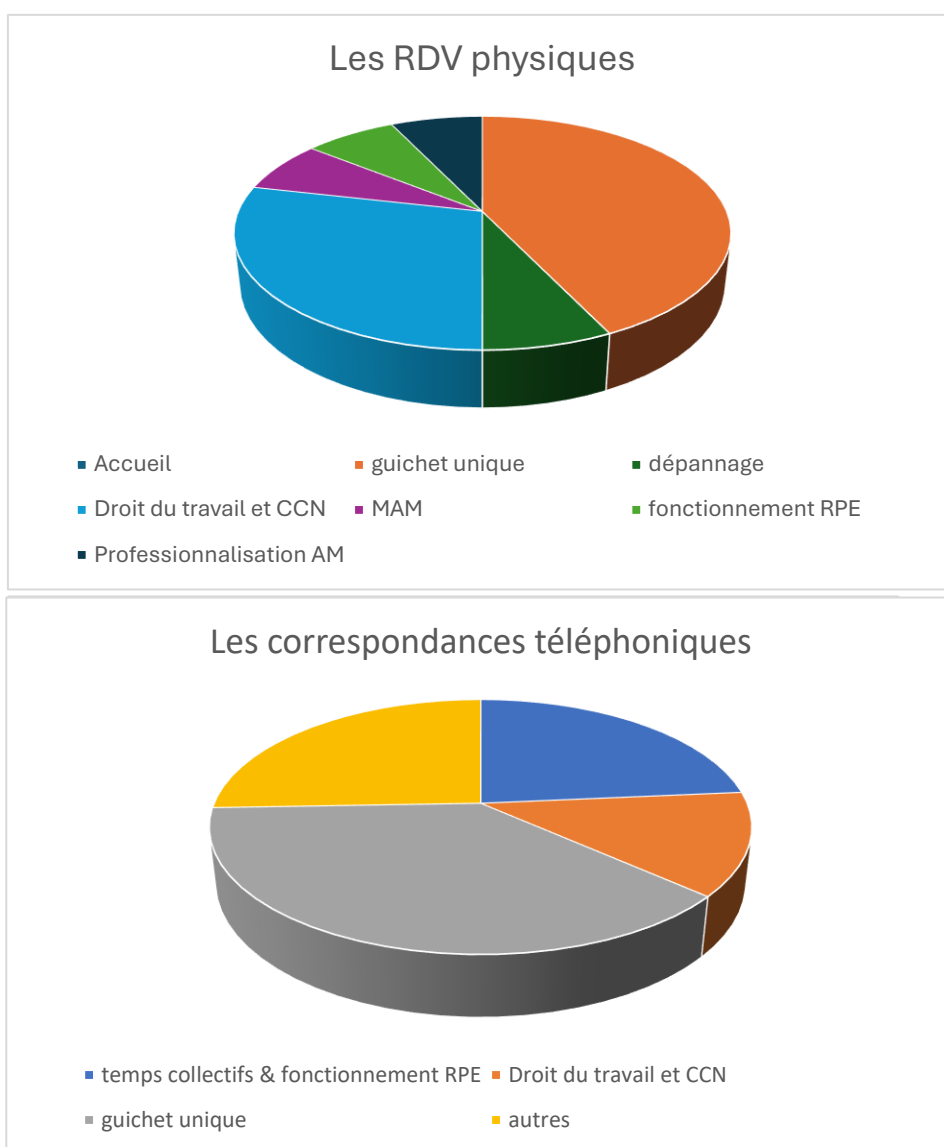
99 permanences se sont tenues, pour la majorité à ITEUIL car c'est là que se trouve le bureau du RPE. Cela représente **276 h**. Un après-midi de temps en temps, les permanences se font dans les locaux de la crèche de Vivonne (gestion administrative ou permanence). Il est à noter que le découpage entre permanence et temps administratif n'a pas vraiment de frontière puisque la ligne téléphonique reste

constamment en service et qu'à l'inverse lorsqu'une permanence est calme, du travail de gestion administratif peut être fait.

172 familles et 53 assistants maternels ont bénéficié d'un accompagnement individuel donc des services du RPE.

Ces accompagnements se sont faits de la sorte : 14 RDV physiques, 250 contacts téléphoniques, 436 contacts mail, pour un total de 84 h de correspondances.

Nous constatons donc une baisse par rapport à 2023 (peut être liée à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande et à une meilleure traçabilité des informations via les sites internet qui se développent : monpajemploi au quotidien, monenfant.fr etc...)



L'analyse de ces graphiques démontre bien que le RPE est un service d'accompagnement des familles et des assistants maternels dans leur métier, mais que la mission de guichet unique prend une place prépondérante.

MISSION SPÉCIFIQUE : LE GUICHET UNIQUE

Depuis septembre 2017, l'association a choisi de mettre en place le service primo accueil, le RAM (ancienne dénomination) devient donc RELAIS PETITE ENFANCE à cette date.

Le guichet unique est une mission renforcée mise en place par la CNAF, sur lequel le RPE est aujourd'hui positionné. Cette mission renforcée permet à Framboisine de toucher une subvention complémentaire, aidant au fonctionnement.

Il permet également d'être l'unique porte d'entrée à toutes les familles en recherche d'un mode de garde, avec un interlocuteur privilégié, que la demande s'oriente vers de la garde individuelle (chez un assistant maternel) ou collective (vers 1 des 2 crèches de l'association).

En 2024, la mission de guichet unique a continué à être ciblée sur une demi-journée dédiée (le lundi de 12h30 à 17h), afin de traiter les demandes, d'orienter les appels ce jour ci et de continuer de proposer des réunions collectives pour la recherche d'un mode de garde (proposées depuis septembre 2022). Elles ont lieu environ un mois sur deux, voire plus en fonction des besoins repérés chez les familles qui contactent le relais.

Elles sont destinées en priorité aux familles ne connaissant pas les modes de garde qui expriment le besoin d'être accompagné pour se décider, mais sont aussi importantes pour les familles ayant une idée précise mais dont l'aboutissement à court terme est incertain (ex : des familles souhaitant un accueil en crèche en cours d'année). Lors de ces réunions, Ophélie présente l'association et ses services, ainsi que les modes de garde du territoire.

Elle aborde les différences entre l'accueil individuel et collectif, présente le fonctionnement du relais pour les assistants maternels et souligne les enjeux d'une demande de place en crèche (que se passe-t-il une fois la demande déposée ?). Elle peut être amenée à échanger sur des aspects plus pédagogiques ou proposer des outils pour trouver le mode de garde qui correspond à ses propres attentes. Les questions des uns nourrissent les réflexions des autres et ce type de réunion est agréable pour tous car il permet aussi de créer du lien et de découvrir les lieux (les réunions ont lieu au sein du RPE à côté de la crèche d'Iteuil).

Concernant les demandes en accueil individuel, Ophélie remet le lien de la liste des assistants maternels, et oriente les familles sur le site monenfant.fr. En fonction du besoin, elle peut être amenée à informer sur les disponibilités des assistants maternels ou de leurs spécificités d'accueil (avant 7h, après 20h, périscolaire, dépannage etc...)

Concernant l'accueil collectif jusqu'en 2024, des **commissions d'attribution des places se tiennent une fois par trimestre** : elles réunissent la responsable du RPE, les deux responsables de crèche, la coordinatrice des services, ainsi qu'un parent du bureau éventuellement. Elles sont anonymes et les demandes sont traitées en tenant compte des critères de pondérations mis en place depuis 2022. A la suite de la commission, j'appelle les familles à qui une place a été accordée puis les mets en lien avec les crèches. Elle contacte par mail celles à qui nous n'avons pu attribuer une place et leur propose de maintenir leur place jusqu'à la commission suivante.

La gestion du guichet unique demande donc un gros investissement administratif qui est chronophage pour le suivi des familles, c'est pourquoi l'association, avec recommandation de la CAF, a réfléchi à une nouvelle organisation en 2024, qui a débouché, par harmonisation avec les autres relais du territoire, à ne faire plus qu'une grosse commission d'attribution des places au printemps

(étant donné que le plus de places se libèrent à la rentrée). Entre temps, les situations sont étudiées au cas par cas, en fonction des places libres, et des critères de priorisation.

- En 2024, 52 demandes pour des places en crèche ont été rédigées.
- 38 personnes ont reçu un accompagnement avec suivi de la recherche d'un assistant maternel.

LES TEMPS FORTS DE 2024 :

▪ Partenariat avec les 3 autres RPE de la CCVC :

De l'**Analyse des Pratiques Professionnelles** est proposée aux assistants maternels du territoire, co-financé par les RPE de la CCVC. 6 assistants maternels de Framboisine ont participé et apprécié ces séances, animées cette année par Valentine Tutard, psychologue clinicienne, qui semble répondre aux besoins exprimés.

Nous avons décidé de continuer le projet sur l'observation en proposant une seconde soirée à destination de tous les professionnels du territoire (assistants maternels comme salariés des crèches), avec Mme Kalff, formatrice et facilitatrice certifiée, EJE spécialisée en psychopédagogie compétences psychosociales, dans l'accompagnement éducatif et la communication professionnelle.

Cette soirée qui a eu lieu le 01 février 2024 n'a pas été un franc succès (seulement 3 AM de Framboisine et peu de professionnels des autres territoires). Par conséquent nous avons abandonné notre idée initiale de proposer une 3^e soirée avec cette intervenante.

Nous avons donc opté pour proposer des soirées ouvertes aux familles et parents du territoire, dont une a eu lieu lors de la semaine de la petite enfance, à Iteuil, sur le thème de l'épuisement parental. Cette soirée animée par Mr Camou, psychanalyste, a rassemblé beaucoup de monde (40 personnes), ce qui nous a donné envie de continuer avec cet intervenant en le faisant revenir le 5 novembre, aux Roches Prémaries cette fois, autour de la question du cadre et des limites. Franc succès de nouveau puisque 93 personnes étaient présentes.

▪ Formation et APP :

Ophélie a pérennisé ses participations dans le groupe d'APP collective animée d'Ephraïm DOYA, consultant en sciences humaines spécialisé dans la petite enfance.

Des soirées à thème et/ ou visio d'informatives sur la législation ont été proposées tout au long de l'année par les partenaires législatifs, et que cela soit à destination des RPE ou à destination des assistants maternelles et familles, Ophélie essaye de participer régulièrement afin de pouvoir faire du lien ensuite et avoir le même niveau d'informations.

Ophélie a participé à deux formations sur le thème de la parentalité à Paris, du 20 au 26 novembre 2025 : la première intitulée « **accompagner la parentalité et valoriser les compétences parentales** » et la seconde « **mettre en place un atelier de soutien à la parentalité** ».

Elle a aussi participé à une journée de conférences à l'IRTS sur les parentalités empêchées.

Ces formations ont été un atout pour sa transition professionnelle débutant en mars 2025.

▪ L'accueil des stagiaires - RDV pour des renseignements sur le métier :

En 2024, Ophélie n'a pas accueilli de stagiaire, sauf sur des demi-journées afin de présenter les missions des relais aux stagiaires EJE présents sur les crèches.

Elle a continué à proposer ses services à l'institut de formation des assistants maternels pour aller, en binôme avec une autre responsable de RPE, présenter les missions du relais, lors d'un de leur cours. Dans ce cadre elle a participé à un travail de groupe initié par la CAF pour réactualiser les outils et supports utilisés lors de ces interventions. Ils seront testés dès 2025.

LES PROJETS DU RPE EN 2024 :

▪ Les temps collectifs :

Au cours du premier semestre 2024, Ophélie a souhaité proposer aux assistantes maternelles de réfléchir ensemble sur l'observation de l'enfant et ce qu'on en fait, ainsi que sur la place de l'adulte dans l'espace. Elle a donc proposé à chaque groupe deux temps de professionnalisation, ce qui a étalé le travail de janvier à juin 2024 :

- 1- Projet sur l'observation professionnelle du jeune enfant : ce projet fait suite aux soirées avec Mme Kalff, avec présentation de la démarche et du support, échanges autour de l'intérêt de l'observation, de l'importance de valoriser les expériences positives de l'enfant. Lors de ce projet, un lien est fait avec les 4 zones de développement de l'enfant, et un support est proposé. Des observations de l'enfant pendant le jeu au relais ont été faites, partagées, parfois avec la psychologue, afin d'engendrer un dynamisme et un test de l'outil, réutilisable au domicile pour les transmissions avec les familles.

ENFANT :	LANGAGE	SOCIO-AFFECTIF	COGNITIF	SENSORI PSYCHOMOTEUR
	Anecdote(s) avec contexte :			
	Repas			
	Sommeil			
	Soins			
ENFANT :	LANGAGE	SOCIO-AFFECTIF	COGNITIF	MOTEUR
	Anecdote(s) :			
	Repas			
	Sommeil			

	Soins			
ENFANT :	LANGAGE	SOCIO-AFFECTIF	COGNITIF	MOTEUR
	Anecdote(s) :			
	Repas			
	Sommeil			
	Soins			

ZONE SENSORI-PSYCHOMOTRICE

Ex : CONTINENCE



Sensations agréables + envie + muscles, squelette...

ZONE INTELLECTUELLE (COGNITIVE)

Ex : VIDER LE POT
DANS LES WC ET
TIRER LA CHASSE



Observation cause/effet + reproduction intentionnelle

ZONE SOCIO-AFFECTIVE

Ex: JOUER AU
PAPA/MAMAN QUI
MET LA POUPEE SUR
LE POT



Imitation + imagination (symbolisme)

ZONE DU LANGAGE

Ex : APPLAUDIR ET
DIRE BRAVO QUAND
LA POUPEE A FAIT!

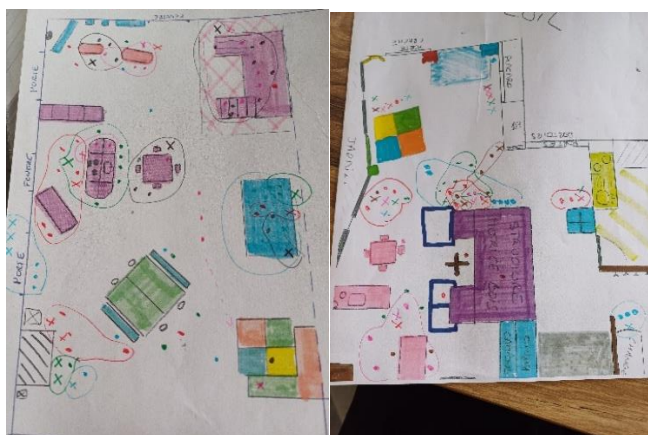


Communication contextuelle de sons, mots et expressions

2- La place de l'adulte dans l'espace : ce projet est né à la suite de la lecture par Ophélie d'un livre d'Anne Marie Fontaine « Aménager les espaces de jeux des tout-petits ».

Déroulé : Chaque adulte observe à tour de rôle ce qui se passe dans la salle. Il note sur une fiche représentant un plan de la pièce l'endroit où se trouvent les adultes et où se trouvent les enfants à un moment T. L'action se répète autant de fois qu'il y a d'adultes, à environ 2-3 min d'intervalles.

A la suite de ce temps expérimental, un échange a lieu, basé sur l'analyse de ce que l'on peut constater à la lecture du plan. Ce projet a beaucoup plu aux professionnelles et a permis de rappeler l'importance de la place de l'adulte dans l'espace de vie des enfants afin de les sécuriser. Il a permis d'amener un peu de théorie : l'image de l'adulte PHARE : « le phare en mer éclaire et sécurise la zone ». « La présence physique des adultes est un langage, un message non verbal qui fait partie de nos messages de communication, comme les gestes et les mimiques ». Nous avons pu découvrir les différents types de phares selon Anne Marie Fontaine et cela a permis aux assistantes maternelles de réfléchir sur leur posture (phare allumé, phare éteint, le phare clignotant, phare éblouissant etc...) que cela soit au relais, ou à leur domicile.



▪ Les sorties, projets et interventions partenariales :

➔ Les intervenants lors des temps collectifs :

Le partenariat avec l'école de musique Intervalle a continué de janvier à juin 2024 à hauteur de 7 séances réparties entre Iteuil et Vivonne afin d'avoir de plus petits groupes + participation de la musicienne à la fête de l'été du relais afin de proposer une animation musicale aux familles et de clôturer de façon symbolique le projet de 2 ans.



Un nouveau partenariat avec l'école de gym CEP de Poitiers a vu le jour suite à un questionnaire de besoins à destination des assistants maternels adhérents. 9 séances ont eu lieu à Vivonne dans les grands et beaux locaux de l'Anjouinière, dont 3 ont été mutualisés avec la crèche d'Iteuil. Lors d'une séance, 2 groupes participent, 1 à 9h30 et le second à 10h30 pour 45 min de motricité auprès de Lolo ! la presque totalité des assistantes maternelles y ont participé au moins une fois dans l'année, et pour la plupart d'entre elles, sur plus de la moitié des séances !



Enfin, pour fêter la fin d'année et Noël, Ophélie a contacté Mme Bastier Cindy, « un sourire pour toute une vie », qui est venue 2 matinées pour proposer 4 séances (6 assmat par groupes) de médiation animale autour du poney : approche, brossage, balade et décoration du poney sur le thème de Noël. Malgré le froid de décembre, ce temps convivial a été très chaleureux !



→ Les sorties :

Des sorties ont été proposées au cours de l'année, y compris pendant les vacances scolaires, ce qui permet de maintenir le lien avec les assistants maternels adhérents qui travaillent seuls à leur domicile :

- 1- Médiathèque de Vivonne : une séance tout début janvier pendant les vacances scolaires puis une séance à la Toussaint.



- 2- Sortie dans des parcs et jardins sur le territoire ou à proximité : Bois de Saint Pierre en avril, chasse aux cailloux à l'aire de jeux de Marcay pendant les vacances de Pâques, iles aux demoiselles à Nouaillé Maupertuis en juillet ainsi qu'à l'aire de jeux de Celle Levscault et Bois de Givray. De plus, nous avons réalisé une sortie train Iteuil Ligugé + pic nique dans un parc, puis train retour.



- 3- 2 sorties à la ludothèque Mille bulles de Gencay (privatisation pour un groupe d'ass mat) pendant les vacances de février.
- 4- Journée au Château de Beauvoir ou à Mouton Village pour marquer la fin d'année et le départ à l'école des grands : animation basse cours, balade dans le potager, pique-nique et repos sous les arbres.



- 5- Mutualisation de temps collectif avec le RPE Ligugé : ce projet émane de temps d'échanges avec la responsable du relais de Ligugé, étant donné que nous allons souvent en sortie au Bois de Givray. Nous avons donc rendu visite aux ass mat de St Benoit / Ligugé en juillet, sur un temps collectif mutualisé en extérieur. Ceci a permis des rencontres entre assistants maternels de secteurs voisins et des échanges avec l'animatrice. 15 assistantes maternelles de Framboisine ont participé. 2 séances à Vivonne ont été programmé sur la fin d'année mais aucune n'a pu voir le jour.

→ La semaine Nationale de la petite enfance :

Comme chaque année, le RPE a participé à la semaine Nationale de la petite enfance : une semaine avec programmation exceptionnelle : le lundi, rando poussette, lecture, le mardi, une séance de baby gym était programmée, le jeudi, nous avons participé à la Grande Lessive, avec l'aide la Mairie d'Iteuil pour l'exposition éphémère des œuvres des enfants, et pour finir la semaine, un temps collectif a été ouvert aux familles le vendredi (6 familles sont venues avec leur enfant). Tout au long de la semaine, Ophélie a proposé des lectures de livre d'Emile Jadoul, parrain littéraire de la semaine.



→ La soirée « activité physique adaptée » avec Siel Bleu:

En juillet, une soirée de sensibilisation au TMS a été proposée aux assistantes maternelles, grâce à l'intervention de Charlène et Isabelle de Siel Bleu : adapter sa posture à son activité au domicile, améliorer le bien-être physique et mental, identification des contraintes du métier, les répercussions et y faire face etc....



A la suite de cette animation, une soirée conviviale de bilan de l'année et projection de l'année scolaire suivante a eu lieu, autour d'un repas partagé. Ceci a permis aux assistants maternels de s'exprimer sur leurs besoins éventuels et d'échanger sur les temps co, projets, formations, conférences etc...

PROJECTIONS POUR 2025 / ACTIONS PASSEES ET A VENIR :

- **Projet lecture à haute voix avec Tangui Lebolloc'h**

Après une soirée de présentation ayant eu lieu lundi 20/01/2025 et rassemblant les 13 assistantes maternelles intéressées pour découvrir ce projet, toutes ont eu l'envie d'y participer et d'y faire participer les enfants qu'elles accueillent. Qu'ils aient 3 mois ou 2 ans, qu'ils soient allongés au sol ou occupés à jouer, peu importe, Tangui s'installe, lit, chante, grogne, crie, et attire l'attention des enfants par le biais du livre. Et il nous invite à faire pareil. Des comptines, des histoires drôles ou effrayantes, des illustrations en couleur ou en noir et blanc, il y a de tout dans sa valise ! 12 séances auront lieu entre janvier et juin 2025 et le projet se clôturera par une soirée de bilan en juin.



Les sorties à la chèvrerie de Marçay « la ferme du chant du bois » :

Stéphane a accueilli le RPE, 14 assistantes maternelles et plus de 30 enfants les 26 et 27 février 2025. Au programme, observation des chèvres, caresses aux chevreaux, dégustation de fromage et de rillettes. Une immersion au cœur de son métier, avec la naissance des chevreaux.

- **Concernant le partenariat avec les autres RPE avec la CCVC :**

Une soirée théâtre pour les assmat le 23 mai 2025 est organisée sur les perturbateurs endocriniens.

Suite des conférences à destination des familles et des professionnels sont envisagées suite aux nombreuses réponses du questionnaire en ligne sur les thèmes.

- **Formations et APP :**

Poursuite de l'app collective avec Ephraïm pour 2025 par Zoé Martinière.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



MISSIONS ET ÉTHIQUE DU LAEP :

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un espace de socialisation qui accueille de manière libre et sans inscription des jeunes enfants jusqu'à leurs quatre ans accompagné(s) d'un parent ou d'un adulte référent. Ces temps d'accueil sont gratuits et anonymes.

Le LAEP est adapté à l'accueil de jeunes enfants et constitue un espace de jeux libres pour les enfants ainsi qu'un lieu d'écoute et de paroles pour les parents. Le LAEP a pour objectif de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, ainsi que d'apporter un appui aux adultes dans l'exercice de leur rôle parental par des échanges avec d'autres parents et avec les accueillantes. L'accueil se fait par des professionnelles formées à l'écoute et garantes des règles de vie spécifiques à ce lieu. La confidentialité de l'identité des personnes et de ce qui est échangé dans ce temps et cet espace ainsi que le respect de chacun(e) incombent également aux co-accueillantes.

Le LAEP fait partie des dispositifs d'accompagnement à la parentalité soutenus et financés par la branche Famille. Il répond aux critères définis dans la Circulaire 2005-011 de mai 2015 portant sur le Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Dans le souci de respecter les préconisations de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales concernant les Lieux d'Accueil Enfants Parents labellisés comme le nôtre, nous nous devons de respecter des obligations telles que :

- L'accueil des familles doit toujours être réalisé par deux professionnels. Une souplesse est tolérée lors d'une absence imprévue d'un des deux accueillants.
- La participation des professionnelles à des temps de l'Analyse de la Pratique. Les professionnels du LAEP Framboisine participent aux Analyses de la Pratique financées par la CAF de la Vienne et organisées en partenariat avec l'UDAF de la Vienne. Ces temps de réflexion professionnelle sont très importants pour se questionner et améliorer la qualité de l'accueil et de l'écoute proposés aux

familles fréquentant le LAEP. Tout au long de l'année, 7 séances de 2h d'analyse de la pratique sont organisées par la CAF et qui permet à tous les professionnels de venir réfléchir aux situations apportées par le groupe et qui donne l'occasion à chacun de peaufiner sa posture professionnelle.

- Les professionnelles du LAEP se doivent également d'être formées spécifiquement à l'écoute. Cette formation est également organisée par la CAF de la Vienne. Cette formation dispensée est une ressource et un nouvel essor pour les professionnelles de LAEP. En effet, cette formation permet de remettre en question, de pouvoir réfléchir à sa pratique, de repenser la qualité des accueils, en ayant une posture adaptée à l'accompagnement à la parentalité.

L'ÉQUIPE DU LAEP :

Avec le retour de Frédérique BOUZELIF et les départs des postes, de Anne Claire CHAUVIN, Manon BERNADOU et Violaine JAMAULT, les co- accueillantes ont dû se réorganiser. De plus, les travaux dans la salle de Marigny CHEMEREAU ont entraîné un arrêt des accueils 4-6 ans chaque semaine au profil de matinées pendant les vacances scolaires.

En revanche, avec l'accord de la communauté de communes, nous avons ouvert un nouvel accueil 0-3 ans le lundi matin dans la salle de l'accueil de loisirs de L'ANJOUINIÈRE. Cet accord n'incluait pas l'entretien de la salle qui est assuré par nos soins à chaque fin de séance. Cette ouverture le lundi matin a permis à des parents commerçants de venir eux aussi profiter du Lieu d'Accueil.

Ainsi, Marie PERNES assure le co-accueil avec Frédérique, le lundi, mardi et jeudi matin ainsi que les accueils à Marigny CHEMEREAU pendant les vacances scolaires.

Christelle ALBERT poursuit le co-accueils du mercredi matin à La VILLEDIEU du CLAIN.

Désormais, toute l'équipe a suivi la formation à l'écoute organisée par la CAF.

LA FREQUENTATION DU LAEP :

- Le contact avec d'autres professionnels de LAEP nous montre que sur chacun de nos sites la fréquentation est importante et nous constatons qu'elle est très homogène.
- Pour l'année 2024, nous avons proposé 131 accueils tous sites confondus, 78 familles différentes et 109 enfants ont fréquentés le LAEP.
- Sur le site d'ITEUIL : le total enregistré sur tous les temps d'ouverture est 226 familles avec 265 enfants et donc une moyenne de **7.5 enfants par accueil**
- Sur le site de La VILLEDIEU : total enregistré, 195 familles avec 239 enfants soit une moyenne de **7.2 enfants par accueil**
- Sur le site de l'ANJOUINIÈRE accueil du jeudi, 224 familles avec 245 enfants soit une moyenne de **7.4 enfants par accueil**

- L'accueil du lundi entre septembre et décembre 26 familles avec 27 enfants soit une moyenne de **2.25 enfants par accueil**. Après 4 mois, l'accueil sur ce jour et à cet horaire semble prometteur, la demande y est croissante.
- Sur le site de MARIGNY CHEMEREAU entre janvier et juillet, 34 familles avec 52 enfants soit une moyenne de **2.47 enfants par accueil**. L'accueil sur Marigny pour les 4 - 6 ans est une demande que nous souhaitons toujours prendre en compte mais face aux difficultés actuelles (travaux dans les locaux de la mairie et donc de la salle qui nous est dédiée, et la réduction des effectifs d'accueillants) la solution d'ouverture pendant les vacances scolaires semble retenir l'attention des familles et l'avenir nous dira si elle répond à la demande.

Sur le global de l'année, on observe donc une augmentation du nombre de familles fréquentant le LAEP par rapport à l'année précédente. Sur ITEUIL et LA VILLEDIEU DU CLAIN, le nombre de familles est équivalent à ceux de l'ANJOUINIÈRE malgré des locaux beaucoup plus exigus.

Même si parfois le nombre de familles présentes nous apparaît un peu élevé pour un accueil de qualité, nous avons pris le parti de recevoir tout le monde pour plusieurs raisons :

- Même si quelques familles viennent sur plusieurs sites, en général les sites sont choisis, de façon préférentielle, pour la proximité le plus souvent.
- Nous sommes sur un territoire rural et les familles font souvent beaucoup de kilomètres pour venir et nous ne pouvons pas leur faire faire demi-tour au prétexte d'un trop grand nombre de familles.
- Nous ne voulons pas non plus choisir les familles aux premiers arrivés, ce serait un non-sens au regard du travail d'accompagnement à la parentalité que nous faisons auprès d'eux.

Le respect du rythme des enfants reste primordial.

Nous rappelons régulièrement que, passé un certain nombre de participants notre accueil ne pourra être de la même qualité pour chacun d'entre eux. Ceci n'a pas pour autant fait diminuer les groupes présents.

Nous constatons toujours que le Lieu d'Accueil attire des familles de territoire plus éloignés, Fontaine le Comte, Croutelle, Coulombiers, Celles l'Evescault, Voulon, Rom, Poitiers. Nous n'avons quasi pas de familles venant de l'est de la communauté de communes, ce qui prouve que le maillage des différents LAEP du territoire fonctionne.



Comme chaque année début juillet, nous organisons un moment de réunion pour un maximum de familles de tous les sites. Cette année c'était sur le thème un petit déjeuner en commun dans les locaux de l'ANJOUINIÈRE. Certains se sont organisés en co-voiturage pour accompagner les familles non véhiculées. 11 familles étaient présentes avec 14 enfants.



LES ENJEUX DE COMMUNICATION :

La communication est toujours un enjeu primordial dans le travail du LAEP car nous espérons toujours à toucher un maximum de familles du territoire.

Nous cherchons à savoir comment les familles connaissent ce lieu où ont-ils trouvé l'information. Les jeunes parents sont comme on le sait très connectés et le maillage de l'information dans les réseaux semble porter ses fruits.

Par le biais du travail des communes par intra-muros, la communauté de communes qui renvoie sur son site à différents sites partenaires, notre travail pour tenir à jour notre site et passer les informations aux différents partenaires et la CAF qui soutient également cet effort.

Nous constatons que les familles trouvent désormais facilement l'information mais de plus les informations sur les sites les conduisent sur nos services.

Ce travail est une vigilance de tous les instants, qui ne nous empêche pas de continuer à faire de l'affichage, à donner des flyers dans des lieux de passages. Nous avons récemment été invité à transmettre des affichettes sur les sites des écoles pour qu'elles soient retransmises aux familles.

Enfin, à noter, le travail essentiel des collègues des crèches FRAMBOISINE, CHAT PERCHE, les RPE (Relais Petite Enfance) et autres LAEP, pour informer les parents de l'existence du LAEP et de ses différents sites. Les familles sont prises en charge dans leurs besoins et accompagnées au mieux.

Les services de la PMI contribuent également à véhiculer l'information et faire connaître nos services.

LES PERSPECTIVES POUR 2025 :

Il y a encore beaucoup à explorer sur les réseaux sociaux pour à la fois être présent en bonne position, mais également pour apporter aux familles de nouvelle façon de vivre leur parentalité. Récemment, nous avons fait connaître à nos familles un club poussette (phénomène national avec une antenne à Poitiers) qui propose aux parents des promenades en groupe.

De nouveaux événements émergent régulièrement il nous appartient d'offrir aux parents la connaissance de ces nouvelles aventures à vivre avec les enfants.

Il est également prévu de reprendre contact avec des services d'accueil précoces tel que le CAMSP Centre d'Action Médico-Social Précoce, le CESAM (hôpital de jour pour enfants, Unité Mères-Bébés). Nous accueillons peu d'enfants porteurs de handicap, est-ce le manque d'information ou des difficultés liées aux handicaps des enfants ?

Nos objectifs sont toujours de répondre au plus près du besoin des parents pour qu'ils exercent au mieux leur parentalité. C'est un travail qui est en perpétuelle évolution comprendre cette évolution c'est pouvoir accompagner au mieux nos familles.

MULTI-ACCUEIL DE VIVONNE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2024 :

L'année 2024 a, de nouveau, connu des mouvements de personnel pour des absences diverses qui ont demandé, à la fois, des remaniements de planning réguliers et de la souplesse à toute l'équipe.

Pour pallier ces absences, nous avons fait appel à des professionnels extérieurs en CDD : Christelle BEAUFFIGEAU, Marlène COSTE, Charlotte FRUCHARD, Prescillia DUBOURDIEU, toutes titulaires du CAP AEPE. Sophie DELAFONT et Emilie BOUZANQUET, éducatrices de Jeunes Enfants et Clémence CHAMPALOUX, Auxiliaire-Puéricultrice.

Marie-Noëlle CORNUAU (CAP AEPE) a rejoint l'équipe de manière fixe en contrat CDI, afin de pallier une partie des absences de l'équipe.



Violaine JAMAULT a quitté l'association à la fin juillet après 16 années passées à Framboisine (d'abord en tant que co-responsable technique puis comme responsable pédagogique). Elle a été remplacée à la mi-août par Anne-Charlotte MARCHETTI, éducatrice de jeunes enfants.

LES FORMATIONS :

En 2024, plusieurs formations ont été suivies :

- Pour l'équipe, les séances d'A.P.P (Analyses des Pratiques Professionnelles) se sont poursuivies avec Ephraïm DOYA, psychanalyste. Il travaille autour des pratiques du quotidien et de la cohésion d'équipe, à raison de 6h par an.
- Nous avons également réalisé une formation en équipe :
 - ✓ **L'aménagement de l'espace** avec Catherine HARDY-MALLET via l'ARIFTS lors de deux journées non consécutives (08/07 et 29/11). Cette formation a été l'occasion de repenser

la fonctionnalité des espaces en adéquation avec les besoins des enfants (sécurité physique et affective, exploration motrice...) mais aussi rendre le lieu, autant que possible, agréable et accueillant pour les familles. Les problèmes d'ergonomie ont aussi été abordés. Les réaménagements qui ont eu lieu ont été expérimentés sur plusieurs mois et nous ont donné satisfaction !

- **Théo** a sollicité une formation autour de la communication dans le travail d'équipe ; elle a été annulée et reportée en 2025.
- **Christelle** a poursuivi son cursus de Validation des Acquis de l'Expérience Auxiliaire de puériculture.
- **Marjorie et Sophie** ont suivi en mars une formation « Hygiène alimentaire & méthode HACCP adaptée aux crèches parentales et personnel de crèche.
- **Lise** a poursuivi sa formation CAFERUIS et l'a validée fin 2024.

ACCUEIL DES STAGIAIRES :

Chaque année nous participons à la formation de stagiaires. Nous accueillons de préférence qu'un seul stagiaire à la fois afin de proposer un accompagnement de qualité et de limiter la présence d'un nombre trop important de nouvelles personnes auprès des enfants.

En 2024, nous avons accueilli une stagiaire en seconde ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne). De plus, 2 collégiennes sont venues effectuer leur stage « découverte » de 3ème pendant quelques jours, conventionnées chacune par leur collège respectif : Vivonne et Lusignan. Nous avons aussi accueilli une élève en 3ème « Prépa Métiers » à Civray.

Tout au long de l'année 2024, nous avons accueilli 4 étudiantes EJE-2ème année de l'IRTS de Poitiers. Et comme chaque année, nous avons été sollicités par l'IRTS pour ouvrir nos portes aux étudiants EJE-3ème année et leur servir de "terrain d'expérimentation" à l'occasion d'une semaine thématique autour du chant et de la musique.

Les demandes de stage sont nombreuses et nous ne pouvons pas toutes les satisfaire. Le tutorat nécessite de la disponibilité et de l'investissement. C'est pourquoi, nous nous autorisons à limiter le nombre de nos accompagnements.

FAMILLES ACCUEILLIES EN 2024 :

En 2024, 48 familles ont fréquenté la crèche de Vivonne.

Ce qui représente **55 enfants**, répartis de cette façon :

- ❖ Accueils réguliers : 45
- ❖ Accueils occasionnels : 10, dont 2 enfants qui ont utilisé les 2 types d'accueil au cours de l'année.
- ❖ Accueils d'urgence ou de dépannage : 2
- ❖ 15 enfants étaient sur la liste d'attente au 31 décembre 2024 pour une place à Vivonne.

RÉPARTITION DES ENFANTS PAR COMMUNE EN 2024 :

CC des Vallées du Clain		Hors Communauté de Communes	
Aslonnes	2		
Château-Larcher	1	Celle l'Evescault	4
Iteuil	2	Coulombiers	1
Marigny-Chemereau	1	Champagné St Hilaire	1
Marçay	6	Croutelle	1
Marnay	2	. Valence-en Poitou	3
Smarves	0	Voulon	3
Vivonne	26		
La Villedieu du Clain	1		
Total	42	Total	13
NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS : 55			

FRÉQUENTATION EN 2024 :

Nbre de jours d'ouverture en 2024 : **227**

Nbre d'heures proposées à l'accueil pour 20 places : 46 115 h (capacité théorique)

Nbre d'heures facturées : **32 522.75 h**

Nbre d'heures réalisées : **30 827.75 h**

Taux de facturation : 105.50%

2024 - Crèche de VIVONNE							
Mois	Nb jours ouverts	Capacité théorique en Nb d'heures	Nb d'heures réalisées	Taux d'occupation au réalisé	Nb d'heures facturées	Taux d'occupation au facturé	Taux de facturation
Janvier	21	4305	3036	70.5%	3270.5	76%	107.7%
Février	21	4305	3038	70.6%	3164	73.5%	104%
Mars	21	4305	3433	79.8%	3624.5	84%	105.6%
Avril	21	4200	2827	67.3%	3020	71.9%	106.8%
Mai	18	3585	2822	78.7%	2997	83.6%	106.2%
Juin	20	4100	3313	80.8%	3374	82.3%	101.8%
Juillet	19	3895	2662	68.3%	2809	72%	105.5%
Août	9	1845	884	48%	913	49%	103.3%
Septembre	21	4305	2115	50.3%	2236	53.2%	105.7%
Octobre	23	4610	2533	55%	2670	58%	105.4%
Novembre	18	3690	2411	65.3%	2543	69%	105.5%
Décembre	15	3075	1752	57%	1901	61.8%	108.5%
Total	227	46115	30828	66.8%	32523	70.5%	105.5%

LA PARTICIPATION DES PARENTS :

L'implication des parents dans la vie de la structure permet à chacun d'entre eux de prendre leur place dans ce lieu partagé qu'est la crèche et de donner du sens à la coéducation, valeur défendue par l'association dans l'accueil des enfants. L'adaptation et les temps d'échange réguliers favorisent la construction progressive d'une relation de confiance entre les parents et l'équipe professionnelle. Le lieu devient donc familier pour l'enfant puisqu'investi par ses parents. Rassuré, l'enfant peut s'ouvrir à la découverte et à l'exploration des espaces, entouré d'adultes attentifs.

Les parents participent quotidiennement à la vie de la structure et intrinsèquement à celle de l'association, chacun à leur niveau :

- En participant aux tâches pratiques (pliage du linge, courses, développement photos, bricolage, grand ménage, jardinage, couture...),
- À l'animation (aide sur un atelier cuisine, aide ponctuelle sur les temps forts...),
- En venant prêter main forte à l'équipe sur des temps spécifiques auprès des enfants (en cas de sortie d'un groupe avec deux professionnelles par exemple),

- En prenant part aux décisions liées à la vie associative (en devenant membre du conseil d'administration, du bureau ou à l'une des commissions ouvertes à tous).

Passer du temps ensemble, partager, échanger, c'est ce qui nous motive, et c'est aussi ce qui nous donne envie de créer des moments conviviaux. Ainsi, nous avons autant que possible, ouvert les ateliers aux parents disponibles.



Nous remercions tous les parents pour leur aide précieuse qui contribue ainsi à la dynamique parentale de Framboisine.

Au printemps 2024, des parents nous ont fabriqué une "mud kitchen" ou "cuisine de boue" c'est-à-dire des modules de cuisine à hauteur d'enfants prévus pour le jardin. Nous les avons agrémentés de vaisselle et ustensiles ; les enfants peuvent y cuisiner de la terre, des feuilles et tout ce qu'ils ont à leur disposition dans le jardin !

Aussi, certains de nos jeux en bois et beaucoup de nos livres sont régulièrement réparés par des parents bricoleurs.

Un papa de la crèche est venu proposer à l'équipe une séance d'étirement en préambule d'une réunion d'équipe. Nous le remercions de sa bienveillance à notre égard !

LES ACTIONS EFFECTUÉES AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES :

Les agents techniques de la CCVC interviennent tout au long de l'année pour l'entretien du bâtiment et des équipements intérieurs et extérieurs (contrôles sécurité, réparations diverses, entretiens réguliers de l'électroménager...).

Si vos enfants vous parlent de **Ludo** et **Tony**, ce sont eux.

L'entretien des locaux est assuré par **Stéphanie** (que les enfants connaissent bien !) ; elle intervient quotidiennement du 17h30 à 20h30.

L'entretien du jardin et des espaces verts est quant à lui assuré par les agents municipaux.

Merci à eux

Les temps forts

L'invisible du quotidien :

L'accueil des enfants à la crèche est fait de petits moments exceptionnels, de projets variés... mais il serait dommage d'en oublier l'essentiel pour les enfants, qui se cache dans tous les petits instants du quotidien.

Pour beaucoup, arriver à la crèche signifie se séparer pour la 1^{ère} fois de ses parents, et c'est une expérience pleine d'émotions. Trouver des ressources en eux, auprès des professionnels et avec les autres enfants, c'est presque un travail à plein temps !

Vivre ensemble ne va pas toujours de soi, c'est un apprentissage parfois joyeux, parfois difficile, et nous accompagnons chaque jour les enfants dans cette découverte de la vie en groupe : dormir, manger, jouer ensemble, trouver sa place avec les autres, traverser un conflit, partager un fou rire, attendre son tour...

L'imitation, le jeu libre et tout ce que les enfants y inventent, les histoires racontées, les chansons partagées, sont autant de moments qui rythment la journée.

En parallèle, le chemin vers l'autonomie se fait pas à pas, c'est donc sous notre regard bienveillant que les enfants expérimentent à la crèche le plaisir de faire seul, chacun à sa mesure. Et c'est avec fierté que s'acquiert la capacité de s'habiller, utiliser la cuillère, grimper au toboggan, assembler un puzzle, etc. !

Enfin, soucieux de favoriser l'exploration à travers les sens et la créativité, nous pouvons proposer régulièrement des ateliers : cuisine, « sable magique », peinture, ateliers d'inspiration Montessori, transvasement, collage, et tant d'autres ! Tout ceci avec le plus souvent possible la participation des familles, qui ont toute leur place au sein de ces temps privilégiés.



S'inspirant de ce qui était déjà existant sur la crèche d'Iteuil, l'équipe a mis en place cette année des albums photos individuels et propres à chaque enfant. Afin de faire le lien avec la maison, les familles ont pu remplir à leur façon ces petits albums destinés à faire des allers et retours entre la maison et la crèche.

L'équipe a également choisi de faire découvrir aux enfants Louise ROUX, une intervenante musicienne. En réinventant et diversifiant à chaque fois ces moments, elle est venue proposer des temps d'éveil musical aux enfants. Cela nous a permis à tous, petits et grands, de découvrir de nouveaux instruments, de nouvelles sonorités, dans des moments d'écoute et de partage. Elle est venue 5 fois à la crèche, en proposant également une matinée ouverte aux familles, qui s'est déroulée un samedi.

Pour donner suite à l'intervention et formation de Charlotte DOUHERET en 2023, de Bulles et Billes, sur l'approche Snoezelen, nous avons poursuivi sur l'année 2024 cette thématique. Il s'agit d'une approche qui propose l'aménagement d'espaces d'expérimentations par les sens. A travers les lumières, les textures, la musique ou les vibrations, les enfants peuvent puiser dans ces bulles sensorielles de quoi répondre à leur besoin ou à leur état émotionnel. Ainsi, grâce à la présence de parents disponibles, et à la formation des professionnels, des séances Snoezelen ont pu être proposées de nouveaux aux enfants.

Partir à l'aventure :

Sortir de la crèche, ne serait-ce que pour aller dans le **jardin**, c'est déjà toute une aventure ! Sensibilisés à l'importance du contact avec la nature pour le développement des tout-petits, nous avons à cœur de faire profiter aux enfants des bienfaits du dehors, découvrir les petites bêtes, observer les changements liés aux saisons, regarder pousser fleurs et légumes, courir, sauter dans les flaques, grimper !

Quand les enfants ont grandi, nous proposons aussi quelques balades et sorties à l'extérieur. Il nous arrive de nous promener à pied en partant de la crèche, ou de partir un peu plus loin découvrir de nouveaux horizons.

Chaque année l'équipe réfléchit à l'aménagement de ce grand jardin, et 2024 a été placé sous le signe des créations et des senteurs. Avec l'intervention d'**Alban PRATT**, animateur nature de l'association l'Arantelle, les enfants ont fabriqué une cabane de saule ainsi qu'une spirale en pierres de plantes aromatiques. De quoi enrichir les papilles et l'odorant de chacun.

Enfin, **Géraldine HENNION**, en charge de la gestion et prévention des déchets sur la CCVC, a rencontré Théo afin de mettre en place un compost dans le jardin de la crèche. Les restes de nourriture adaptés au compost y sont déposés chaque jour, avec la présence voire l'aide des enfants.

En juin, un petit groupe d'enfants a été accueilli au **Centre de ressources de Beauvoir**. Ce grand domaine adapté à l'accueil des petits dispose d'un grand jardin, d'une ferme pédagogique et d'une cuisine pour les plus jeunes. Ainsi, les enfants y ont passé la journée entière, avec au programme : confection de petits broyés, visite de la ferme, pique-nique en plein air et sieste sous les arbres !

Les sorties ne sont possibles qu'avec l'accompagnement des parents, nous les remercions donc vivement de leur disponibilité !

Enfin, l'aventure, c'est aussi se préparer à quitter la crèche ! En juin, 3 temps **de passerelle avec l'école** maternelle publique de Vivonne sont proposés aux enfants qui y seront scolarisés en septembre. Cette matinée de découverte, avec un petit accueil en temps de classe puis un temps de récréation, leur permet de mieux se rendre compte de ce qu'est réellement l'école, dont ils entendent tant parler.

Cette petite intégration, en compagnie des « copains » de la crèche est souvent rassurante et leur donne un avant-goût de cette grande étape à venir.

En juillet, un groupe d'enfants et de parents est allé découvrir la **ferme de la Maingotière**, à Voulon, ferme pédagogique tenue par une famille de la crèche. L'occasion pour un des enfants de présenter son "chez lui" à tous ses copains ! Au programme, visite de la ferme et rencontre des animaux, confection de crackers apéro et sirop de menthe, suivi d'un pique-nique en plein air.

Tisser des liens : le plaisir de la rencontre

Vivre ensemble, c'est bien favoriser les rencontres entre enfants, mais aussi autour des enfants. Nous apprécions les échanges avec des partenaires variés, avec leur savoir-faire et leurs compétences, qui nourrissent nos pratiques et apportent aux enfants d'autres approches, d'autres univers.

La semaine du goût est, par exemple, l'occasion de moments partagés avec les parents, en plus d'offrir aux enfants des propositions d'expériences culinaires et gustatives. Cette année, plusieurs ateliers cuisine et dégustation ont été organisés en octobre à cette occasion. Les parents qui le souhaitent ont amené leurs « spécialités culinaires », afin de les faire découvrir aux enfants. Les professionnels ont évidemment dû goûter à chacune des recettes apportées, miam ! L'occasion de déguster des croquants aux noix, un gâteau chocolat courgette, un gâteau sucre courgette ainsi qu'une soupe de légumes.

Les rencontres avec différents partenaires et intervenants sont aussi source d'une grande richesse, comme évoqué plus haut avec l'intervenante Snoezelen. Nous sommes toujours en lien avec la **médiathèque** de Vivonne. Sandrine Chevailler vient lire des histoires aux enfants tous les mois et nous prête des albums. Nous poursuivons également notre partenariat avec **l'IRTS de Poitiers**.

Quelques d'étudiants en formation d'EJE élaborent puis proposent aux enfants 3 matinées d'ateliers, autour de l'éveil moteur en juin, et autour de l'éveil sonore en octobre. La participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance a été marquée par un petit déjeuner offert aux familles, par la venue de Sandrine de la médiathèque mais aussi par notre participation avec l'EH PAD de Vivonne à la grande lessive lors d'une visite chez eux.

Aussi, en 2024, nous avons poursuivi le partenariat avec **l'Ehpad de Vivonne**. Dans l'idée de tisser des liens entre des générations qui ont beaucoup à s'apporter, nous organisons régulièrement, à la crèche ou à l'Ehpad, des rencontres entre les enfants et les personnes âgées.

Les résident.e.s venu.e.s nous rendre visite sont reparti.e.s avec le sourire, petits et grands étaient ravis de bricoler ensemble de drôles de formes en lego... Les échanges de regard, la spontanéité des enfants pour discuter, les écouter raconter leurs arrière-petits-enfants, découvrir avec un monsieur, son fauteuil roulant qui fait bipbip... toutes ces belles rencontres humaines nous encouragent à poursuivre ce projet !

Pour finir, nous avons toujours plaisir à ouvrir la crèche aux familles, au quotidien ou pour des événements ponctuels. Cette envie de partage et de rencontre s'est concrétisée par exemple par un **barbecue dans le jardin** de la crèche, en soirée, ou plus tôt dans l'année, une chasse aux sablés ouverte aux familles. Un goûter de fin d'année (préparé en partie par les enfants) offert aux familles a également rassemblé de nombreux parents, frères et sœurs, dans une belle convivialité !

Chacun à sa hauteur peut ainsi apporter sa touche à Framboisine, et c'est ce qui en fait une richesse pour tous.

LES PERSPECTIVES 2025



- Poursuite des différents partenariats :

- ❖ Interventions de Sandrine CHEVAILLIER, de la médiathèque.
- ❖ Intervention de Céline GUIGNARD, cuisinière professionnelle pour venir réaliser des ateliers avec les enfants.
- ❖ Continuité des séances « Snoezelen ».
- ❖ Avec l'IRTS : interventions d'étudiants en formation d'EJE pour des ateliers d'éveil moteur (en juin) et d'éveil sonore (en octobre).
- ❖ Rencontres avec les personnes âgées : environ tous les mois $\frac{1}{2}$, soit à la crèche, soit à l'EHPAD de Vivonne.

- Au jardin :

Quelques séances avec d'Alban PRATT de l'Arantelle pour changer les branches du tipi végétal qui ont souffert cet été, remettre en route les espaces potagers. Également établir avec les enfants un coin de framboisiers et mûriers sans épines et construire des hôtels à insectes.

- Participation à la semaine Nationale de la Petite Enfance fin mars, sur le thème « Jouer ! EncorE, à l'infini ! » et à l'évènement créatif et national « la Grande Lessive ».
- Sortie à la ferme de la Maingotière à Voulon.
- Formation d'équipe autour de l'accueil des familles et des transmissions.

MULTI-ACCUEIL D'ITEUIL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

1) FRÉQUENTATION 2024 :

Nombre de jours d'ouverture en 2024 : 227 jours

Nombre d'heures proposées à l'accueil : 46 045 heures

Nombre de familles/enfants accueillies : 41 familles/47 enfants

Nombre d'heures réalisées : 29 367

Nombre d'heures facturées : 31 043 heures

Taux de facturation : 105.71%

48 enfants ont été accueillis en contrat régulier et 13 en occasionnel (certains passent par l'occasionnel avant d'avoir une place sur du régulier)

Participation des familles : 55 972 euros

Tarif horaire moyen : 1.81

95% des familles résident sur le territoire dont 72,5% sur ITEUIL et 12,5 sur ASLONNES%, le reste étant partagé sur CHÂTEAU LARCHER, MARÇAY et SMARVES,

Les familles résidant en dehors de la CCVC proviennent de Valence en Poitou et Ligugé (seulement 2 familles)

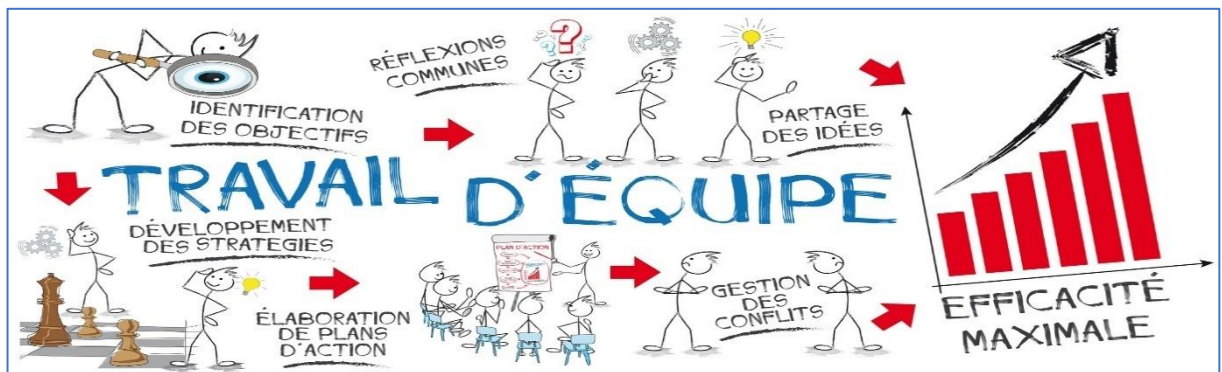
Taux d'occupation 2024 : 67.42%



MOIS	Nombre heures facturées	Nombre heures réalisées	HEURES POTENTIELLES	Participation des familles
JANVIER	3035,25	2785,00	4305,00	5 013,72 €
FEVRIER	2823,00	2655,50	4305,00	5 067,12 €
MARS	3198,00	3019,25	4305,00	5 257,45 €
AVRIL	2626,00	2435,25	4170,00	4 516,26 €
MAI	2794,25	2634,75	3690,00	4 320,88 €
JUIN	3199,75	2896,75	3995,00	5 153,24 €
JUILLET	2581,50	2410,00	3895,00	4 928,38 €
AOUT	877,00	899,00	1845,00	1 289,79 €
SEPTEMBRE	2720,25	2638,75	4200,00	5 535,04 €
OCTOBRE	2704,25	2658,25	4610,00	5 447,62 €
NOVEMBRE	2444,50	2355,50	3690,00	4 986,83 €
DECEMBRE	2039,25	1978,75	3035,00	4 454,88 €
TOTAL	31043,00	29366,75	46045,00	55 971,21 €
Taux occupa		67,42%		
Taux factu		105,71%		
Tarif moyen		1,80 €		

2) DU COTÉ DE L'ÉQUIPE DES PROFESSIONNELS EN 2024 :

Une équipe en mouvement



- En 2024, nous avons dû faire face à de nombreux mouvements de personnel (liés à des arrêts maladie, à des temps partiels thérapeutiques, ou encore à des congés ou à des formations) qui ont demandé, à la fois, des remaniements de planning réguliers et de la souplesse à toute l'équipe.
- Pour pallier ces absences, nous avons aussi fait appel à des professionnels extérieurs en CDD

L'équipe s'en est parfois trouvée fragilisée. Ainsi on peut recenser :

- Le départ de la responsable pédagogique sur le même poste vers la crèche de Vivonne

L'éducatrice de jeune enfant prend donc le poste de responsable pédagogique

- Le départ en formation reconversion de la responsable de la crèche. Celle-ci ne sera pas remplacée, faute de candidat pertinent. Ses missions seront réparties entre plusieurs personnes.
- La diminution du temps de travail d'une animatrice
- La prolongation de l'arrêt maladie d'une des responsables (depuis août 2021) sur la moitié de l'année 2024. En juin, elle reprend le travail, mais en invalidité, elle revient uniquement sur le LAEP. Il n'y a donc plus de Co responsabilité à Iteuil
- La difficulté de recrutement de professionnels petite enfance pour les remplacements



3) LES FORMATIONS :

- Formation d'équipe : approche ZNOEZELEN 29 Nov
- 3 bilans de compétences
- Formation HACCP pour un professionnel



4) L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Nous accueillons régulièrement des personnes en formation afin qu'ils puissent découvrir le milieu de la petite enfance. Cela permet à l'équipe de faire connaître nos différentes formations et aux stagiaires accueillis découvrir la réalité du terrain et ainsi allier la théorie à la pratique. Les stagiaires peuvent également nous apporter une prise de recul quant à nos propres pratiques.

En 2024, cela représente 10 stagiaires : les formations représentées étaient : CAP accompagnement éducatif petite enfance, stages observation de 3eme, de 2nd, bac professionnel accompagnement et service à la personne, et une psychomotricienne.

En 2025, nous avons fait le choix de considérablement réduire le nombre de stagiaires accueillis et ce pour un meilleur accompagnement

5) LE TRAVAIL PARTENARIAL

Sans la collaboration avec nos partenaires, qu'ils soient financiers ou éducatifs, l'accueil de vos enfants ne seraient pas possible. Ainsi régulièrement tout au long de l'année, nous travaillons :

- **Avec la CCVC**

- * L'ensemble de l'équipe collabore avec les agents de la communauté de communes qui interviennent dès que le besoin se fait ressentir et qui ainsi permettent d'assurer le bon fonctionnement logistique de la crèche. Nous les en remercions 😊

- * Participation de la responsable pédagogique aux réunions du comité artistique et aux groupes de travail sur la thématique du handicap, organisées avec les autres crèches du territoire de la communauté de communes.

- **Avec la PMI**

La PMI est garante du respect des normes, elle intervient régulièrement. Nous la sollicitons également et travaillons en étroite collaboration autour de l'accompagnement des familles du territoire.

- **Avec la CAF et la MSA dans le cadre de la PSU**

- **Avec l'ensemble des partenaires éducatifs (médiathèque, bibliothécaires, écoles, Arantelle...)**

6) RAPPORT D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE :

1) L'ouverture vers l'extérieur, le travail en partenariat

- Lectures à la médiathèque de Ligué, accompagner de certains parents volontaires
- Balade dans la prairie à côté de la crèche, avec Alban Pratt (27 juin), observations des petites bêtes attrapés par les enfants avec des "filets à papillons".
- Matinée au Bois de Saint-Pierre, découverte des animaux du zoo, balade et pique-nique (4 juillet)

Nous collaborons également avec des intervenants réguliers :

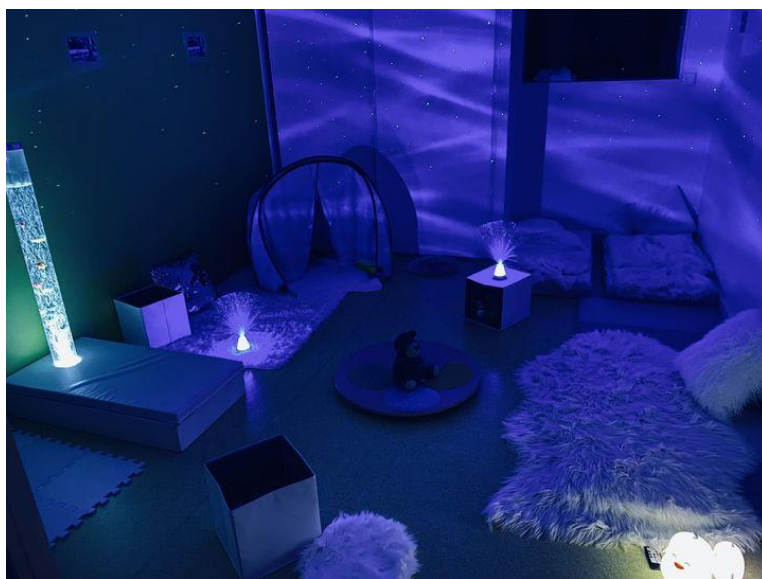
- ***Avec Charlotte Douheret :***

Educatrice de jeunes enfants, **intervenante Snoezelen**. Poursuite du projet Snoezelen mis en place en 2023.

Depuis octobre 2023, Charlotte est venue proposer des temps Snoezelen (création d'un cocon de détente, et d'explorations multisensorielles). Elle a également proposé une soirée d'information à destination de l'équipe avant de démarrer en octobre.

Dans un espace adapté, non directif et non verbal, les enfants se saisissent du matériel proposé, à leur façon, et profitent d'une ambiance propice à la découverte. Un temps de pause, profitable aux enfants et qui a donné l'envie à l'équipe de faire perdurer ce projet.

L'équipe a réfléchi, accompagnée de Charlotte, à la mise en place d'une malle renfermant des trésors inspirés de ces ateliers, afin de continuer à proposer ces doux moments aux enfants. Nous réfléchissons également à la formation de certains professionnels dans l'idée d'une transmission générale à l'équipe.



Après une soirée de présentation de l'approche Snoezelen pour l'équipe, mise en place d'atelier pour les enfants avec Charlotte, 1 fois par mois (23 janvier/14 février/10 avril/ 15 avril/15mai).

- ***Avec l'école :***

Afin de faciliter le passage de la crèche à l'école, grâce aux liens assurés par l'équipe de la structure, les enfants vont pouvoir s'habituer à ce nouvel environnement, se créer de nouveaux repères et également rencontrer le personnel.

Sorties Passerelle avec l'école d'Iteuil (6enfants concernés), 4 dates dont deux avec un temps cantine.



- *Avec Laurence intervenante gym du CEP de Poitiers :*

Séances d'éveil moteur partagés avec les assistantes maternelles. De septembre à décembre 2024, une séance par mois. (24 septembre/ 8 octobre/ 8 novembre/ 13 décembre)



- *Avec Céline Guignard intervenante cuisine :*

Confection de petit plats sucrés et salés et dégustation lors de deux ateliers cuisine. (14 octobre/ 16 décembre)



2) Les temps forts, les événements :

- **Fête de l'été** : un temps convivial autour d'un repas partager (5 juillet)
- **Gouté de Noël** : dégustation des sablés de Noël préparés par les enfants, lors d'un moment convivial avec les familles autour d'un chocolat chaud pour les petits et d'un café pour les plus grands. (19 décembre)
- **Journée de l'inclusion** : réalisation de peintures sur la thématique "pareil pas pareil" dans le cadre de la journée inclusion organisée par la communauté de communes. Les productions des enfants ont été exposées lors de cet événement.
- **Réunion accueil des nouvelles familles** : réunion d'information et de présentation de la crèche aux nouvelles familles (2 juillet)

Et le quotidien, on en parle ? (Le meilleur pour la fin)

- **Quoi de mieux que venir partager des moments avec nous pour le découvrir...?**

Parce qu'à la crèche, le plus important est ce fameux quotidien. Représenté par de beaux moments de jeux, de lectures, de chansons (attention aux oreilles, car elles sont plus ou moins chantées avec justesse je vous l'accorde...).



Le quotidien, ce sont aussi des sourcils qui se froncent de la part d'un adulte lorsqu'il relève le cadre, mais aussi celui d'un enfant qui n'est pas d'accord. Ou des sourcils qui se haussent lors de concours de grimaces. Chacun est libre de s'exprimer, de grandir dans cette bulle qu'est la crèche, cette bulle qui pour l'enfant lui est à la fois individuelle et collective (pas facile de se repérer dans tout ça !).

Ce sont également des moments de changes, de câlins, de sommeil, de réveils (plus ou moins dans le brouillard...). Des moments de repas et de goûter (et de patouille pour certains sinon cela ne serait pas drôle). *Il ne faut juste pas avoir peur de manger des pâtes (cruës)*





Il y a également des temps plus privilégiés, comme le goûter de l'hiver, qui s'est déroulé sous le signe des chocolats chauds et petits sablés... Ou bien la semaine du goût, à plusieurs reprises, et sans date précise, qui nous fait souvent voyager.

Des temps de pause, où un enfant va pouvoir jouer tranquillement, seul dans sa bulle, sous l'œil observateur et bienveillant de l'adulte. Des instants de fous rires, de courses, de sauts, de bêtises (car oui quand même, c'est important d'en faire).

Bref, ce sont tous ces moments que nous vous invitons et encourageons à découvrir. Et ce qui est bien, c'est que chaque année, chaque jour, et à chaque moment de la journée, il y en a, et des tas...



- **Ateliers cousettes**

Depuis quelques années se sont mis en place des ateliers "Cousettes". On y fait de la couture, les petites mains de la crèche, et on y passe aussi beaucoup de temps à discuter. C'est dans une ambiance joyeuse que des petites mains réparent des bavoirs, créent des lingettes pour les enfants, un raconte tapis... Ces temps nous permettent de nous rencontrer dans un cadre différent, d'échanger, et participent à une démarche importante pour la structure axée autour du réutilisable.

Ces ateliers couture se sont mis en place, le samedi matin, sous l'impulsion de deux professionnels.

Les parents peuvent y participer, sur inscription, même s'ils ne savent pas coudre. Ils ont été créés dans une démarche de protection de l'environnement et l'objectif est de confectionner des produits réutilisables pour la structure. Des lingettes en tissu, ainsi que des trousses pour leur rangement, ont été confectionnés pour remplacer le coton pour les changes. Des surchaussures en tissu ont été réalisées.

- **« Signer avec bébé »**

Nous poursuivons l'utilisation du langage signé auprès des enfants, car il s'agit pour nous d'un vrai moyen de communication complémentaire au langage. C'est un outil qui peut permettre à l'enfant de s'exprimer, même avant l'acquisition du langage, et à l'adulte d'être certain d'avoir bien interprété ce qu'indique le tout petit. C'est un moyen d'expression supplémentaire qui peut générer moins de sentiment de frustration car mieux compris par les autres.

Dans la continuité de ce projet nous avons réalisé un livret (un mot - un signe) qui a été distribué à chaque famille.

- **L'album doudou**

Il nous permet de faire vivre la famille de l'enfant lors de son absence : il s'agit d'un album photos que les parents complètent avec des photos, images, de personnes, d'animaux ou de lieux qu'ils estiment représenter la famille de l'enfant, qui fait sens pour lui. Cet album appartient à l'enfant, et il pourra en disposer sur la structure, le partager avec les autres ou pas...Il permet de faire vivre les parents au sein de la structure, de faciliter les séparations, de favoriser les échanges.

LES MISSIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

L'Association a la chance de disposer de 2 secrétaires :

- **Christine BONNIFET** sur un poste de 22 heures à des missions comptables.
- **Béatrice SAINTILLAN** sur un poste de 8 heures par semaine à des missions administratives.

Leurs missions bien que distinctes, sont complémentaires.

Elles aident également les professionnels de l'équipe d'Iteuil et de Vivonne, du RPE et du LAEP dans leurs tâches quotidiennes et administratives (accueil téléphonique, classement, mise en place de tableaux pour le suivi de dossiers, etc...).

La connaissance du fonctionnement associatif est essentielle !

La spécificité du poste de personnel administratif/comptable au sein de l'Association FRAMBOISINE, nécessite d'être :

- Polyvalent,
- Disponible pour toutes demandes à tout moment,
- En capacité de changer son planning pour les besoins du fonctionnement de l'association,
- A l'écoute des différents interlocuteurs,
- De respecter l'organisation des parents-employeurs qui ne sont pas des professionnels.

Tout au long de l'année, les missions exercées sont :

- Secrétariat administratif,
- Accueil téléphonique,
- Gestion du courrier : Dispatching aux parents-employeurs ou responsables techniques de chacun des services,
- Relai entre l'association et ses partenaires
- Comptabilité générale.

Comptabilité et trésorerie : en lien avec le/les bénévoles référents

- Mise en banque des règlements adhérents réalisée à raison de 2 à 4 fois par mois,
- Suivi des impayés,
- Enregistrement et suivi de la comptabilité,
- Enregistrement des règlements des familles sur le logiciel Inoé,
- Etablissement des chèques, virements pour le règlement des factures d'achats, frais salariés.

Ressources humaines : en lien avec le/les bénévoles référents

- Suivi des congés des salariés par mois pour établir les bulletins de salaires,
- Classement

Ainsi, le quotidien de ces postes est soumis aux interpellations de parents bénévoles et assistantes maternelles bénévoles qui viennent assurer les missions de gestion sur lesquels ils se sont positionnés.

Les secrétaires sont amenées à préparer des documents, envoyer des courriers, rappeler les échéances des partenaires financiers et toutes autres tâches qui participent au bon fonctionnement de l'association, en relai des décisions prise par le Conseil d'Administration et portées par le Bureau.

**C'est un poste pivot de l'association, qui permet
une continuité auprès des bénévoles parent-employeur,
des professionnels et des élus.**

BILAN COMPTABLE 2024

Clôturé en date du 31 décembre 2024, le bilan qui suit a été établi par M. Emmanuel VIDAL, expert-comptable Cabinet BAKERTILLY, chargé de mission par l'Association FRAMBOISINE.

Détail du bilan 2024 :

Les comptes de prestations augmentent, ils ressortent à 632 540€ en 2024 contre 596 373 € pour l'exercice précédent (Nouveauté bonus attractivité).

Les subventions d'exploitation ont augmenté sur l'exercice. Elles s'élèvent à 262 750 € en 2024 contre 250 940€ en 2023.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 118 087€ en 2024 contre 129 660 € en 2023.

Les impôts et taxes s'élèvent à 47 451€ en 2024 contre 42 752€ en 2023.

Les salaires et les charges sociales s'élèvent à 872 023€ en 2024 contre 804 810€ en 2023.

Compte tenu de la dotation aux amortissements de 5 942 €, la dotation aux provisions pour engagement retraite de 4 360 €, du résultat financier positif de 4 668 €, le résultat courant s'élève à - 85 278 €.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 3 138 €, le résultat 2024 s'élève à -82 140 € contre un déficit de -111 222€ € sur l'exercice précédent.

Les fonds propres s'élèvent à 149 812 € en 2024 contre 232 736 € en 2023.

Contrôle interne :

L'analyse du contrôle interne de votre association, et plus précisément l'analyse de la grille de séparation des fonctions, nous amènent à attirer votre attention sur les points suivants.

Nous avons bien pris connaissance des informations que vous avez communiquées concernant votre organisation interne :

- Personne ayant accès à la comptabilité : Mme BONNIFET Christine,
- Personne assurant la gestion des factures/avoirs clients et fournisseurs : Mme BONNIFET Christine,
- Personne autorisée à émettre les règlements : Me BONNIFET Christine, Me LAVEINE Marie, et Me COFFINEAU Sabine.

Dans l'objectif d'optimiser la sécurité des mouvements comptables, nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter le principe de séparation des tâches.

Versement de la subvention de la CCVC

Les modalités de versement des subventions de la CCVC pour l'année 2024 sont restées identiques par rapport à l'année 2023.

Il s'agit donc d'un échéancier défini entre la Communauté de Communes des Vallées du Clain et nous, qui permet de compenser les versements tardifs de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales.

Framboisine a donc reçu 253 000 € :

Une avance de dotation de 60 000 € a été versée au mois de mars 2024. Celle-ci est donc venue en déduction des 2 autres versements :

- Fin juin 96 500 €
- Fin septembre 96 500 €.

RAPPORTS COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Toute association percevant des subventions supérieures à 153 000 € a l'obligation de nommer un commissaire aux comptes. Aucun mandat de commissariat aux comptes n'est arrivé à échéance dans l'association FRAMBOISINE jusqu'au 31 Décembre 2025.

La société CGPE Audit & Expertise représentée par Christelle GASCHET, commissaire aux comptes, a émis ses rapports de commissariat aux comptes pour l'exercice 2024 :

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

- Approbation des comptes annuels 2024 (bilan, compte de résultat, annexe)

Affectation du déficit de l'exercice 2024 de 82 140 € en fonds propres sans droit de reprise à hauteur de 82 140 €.

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

Compte de résultat analytique Association Framboisine 31 décembre 2024

[illegible]

2025, LES PROJETS :

1) TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LA CCVC VERS L'ABSORPTION

Depuis la décision votée en AGE le 3 décembre dernier, et celle-ci portée à la CCVC, le travail de transition est en cours. Il s'agit bien évidemment du chantier prioritaire pour cette année 2025. L'objectif étant d'accompagner l'ensemble des services et des professionnels et de garantir un passage positif.



La responsable associative de Framboisine et la coordinatrice petite enfance de la CCVC collaborent régulièrement en collaboration autour de la transmission des documents. Ainsi, elles ont travaillé toute une journée (13 01 25) sur l'organisation de Framboisine.

Le Centre de gestion de la Fonction Publique est entré dans la boucle afin d'analyser les documents de l'Association qui leur ont été fournis, comme les contrats de travail et bulletins de salaire.

La CCVC attend un retour de leur part quant au chiffrage financier que l'absorption progressive va engendrer.

De notre côté, nous attendons un rendez-vous commun (Association Framboisine / CCVC / Centre de gestion) qui découlera de ce chiffrage.

Le processus n'avance sans doute pas à la vitesse que nous souhaiterions mais il progresse.

2) COMME EN 2024, RESTER EN VEILLE POUR RÉPONDRE À D'ÉVENTUELS PROJETS

Objectifs : limiter l'impact de la hausse de toutes les charges et aller chercher des financements autres que ceux de la collectivité et de la CAF.

3) PROPOSER DES TEMPS CONVIVIAUX

L'idée étant de recréer du lien entre tous les acteurs.

4) DÉVELOPPER DES ACTIONS EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Continuité d'éventuelles actions simples à développer et s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

- Travail en collaboration avec la CCVC
- Continuité des « ateliers couettes »
- Organisation du 1^{er} « vide ta chambre » en collaboration avec la commission « temps conviviaux » et qui s'inscrirait dans une démarche d'économie circulaire.

Dates de fermetures :

- Les services de Framboisine prendront leurs congés d'été du **samedi 26 juillet au lundi 18 août 2025 inclus**.
- Les deux crèches seront fermées pour journée pédagogiques :
 - **Le 6 juin**
 - **Le 18 août**
- La structure de Vivonne sera fermée le 07 juillet 2025 à partir de 13h.
- La structure d'Iteuil sera fermée le 11 juillet 2025 à partir de 13h.

Les autres dates concernant les fermetures pédagogiques vous seront communiquées avant la rentrée de septembre prochain.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Comme chaque année, nous avons établi le budget prévisionnel 2025 au regard des besoins de fonctionnement de l'association.

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité de l'année 2023. Ainsi le résultat comptable est déficitaire de -82 140.42 euros.

Depuis sa création, l'association présente une gestion saine et des fonds propres confortables qui jusqu'à présent lui permettait de traverser les années difficiles ou le résultat se montrait déficitaire.

Cependant, à l'issue des années 2023 et 2024, les fonds propres associatifs sont passés de presque 6 mois à moins de 2 mois. Il faut être objectif, le résultat déficitaire qui jusqu'à présent pouvait être qualifié de conjoncturel est devenu structurel. C'est ce diagnostic qui a poussé l'association à interroger le mode de gestion des services en fin d'année 2024 et qui a abouti à une demande d'absorption de l'ensemble des services de l'association par la collectivité des Vallées du Clain.

L'objectif de l'association pour cette année 2025 est de maintenir le fonctionnement de l'association sans impact sur les services et sur les professionnels.

Malgré la décision d'absorption le budget 2025 est donc bâti sur ce principe-là. L'association qui a toujours été rigoureuse dans sa gestion s'engage à nouveau à l'être sur l'année 2025.

Le budget prévisionnel 2025 qui a été validé par les administrateurs n'arrive cependant pas à l'équilibre. En effet, les aides octroyées par la CNAF (bonus attractivité, hausse des bonus territoire et financements autres notamment) n'arrivent pas à compenser la hausse de la masse salariale qui a suivi le nouveau système de classification et de rémunération.

Nous remercions la CCVC de leur confiance, de leur bienveillance et de nous donner les moyens de continuer à mettre en place notre projet et ainsi proposer un accueil de qualité aux familles et aux enfants du territoire.

A compter du 1 01 25 plus de transfert de charges

LE MOT DE LA FIN...

L'association FRAMBOISINE est une association à gestion parentale qui, depuis 2003, crée du lien entre les familles des différentes communes de la CCVC. Elle propose une qualité d'accueil permanente reconnue sur tout le territoire.

La mutualisation de la proposition des modes d'accueil des enfants facilite notre vie de parents. La diversité des services proposés répond à tous les types de besoins.

Le parent est le premier éducateur de son enfant et, à ce titre, joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs éducatives et l'accompagnement de l'enfant. Autour de l'enfant, il y a de nombreux acteurs (famille, assistantes maternelles, éducateurs, enseignants...) et le rôle des parents se décline par une **coopération entre parents et professionnels**.

Il faut se rendre à l'évidence, il y a des familles qui n'ont pas choisi délibérément la crèche parentale, mais s'y sont retrouvées par nécessité, parce qu'elles n'ont pas trouvé de place ailleurs, par exemple. D'autres ont fait ce choix, mais sans vraiment se rendre compte de tout ce que cela impliquait en termes d'engagement, de responsabilités et de charge de travail.

Il y a donc un premier cap à franchir, celui de prendre la mesure de ses implications.

Nous espérons que la lecture de ce rapport d'activités vous y aidera et vous aura permis de comprendre l'importance de l'implication de chacun.

Il est indispensable de bien considérer que, dès l'instant où nous faisons partie de la crèche, elle nous appartient, et nous en sommes partie prenante.

L'investissement de tous est donc possible !

**C'est le don de chaque famille qui permet
de garantir la qualité de nos services.**